

PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

LA COLLABORATION
LYON-MONTRÉAL



+ UN CAHIER SPÉCIAL
LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE

**LA GRANDE
BIBLIOTHÈQUE
DU QUÉBEC**

112

AOÛT 2000

L'ÈRE MUROX EST ARRIVÉE

Adieu outils révolus, bienvenue la performance ! Murox, une bâtisse conventionnelle pas comme les autres, construite de panneaux autoporteurs qui éliminent les colonnes périphériques et permettent une plus grande liberté de création. Murox, la solution simple, rapide et résistante. 1 888 316-8769 • www.canammanac.com

murox
SOLUTIONS + SERVICE



TRUELLE

le groupe
canam manac

- 5 Éditorial
POUR UN TOUT BÂTI DE QUALITÉ
HUBERT CHAMBERLAND
- 6 LA CONSOLIDATION DES MILIEUX URBAINS ET LE RÉSEAU AUTOROUTIER
PETER SOLAND
-
- I LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC
- II LA GBQ EN CONCOURS, UNE RECHERCHE DE SENS
LISE BISSONNETTE
- II UN GRAND CONCOURS D'ARCHITECTURE
PHYLLIS LAMBERT ET GEORGES ADAMCZYK
- IV QUELQUES QUESTIONS À L'ÉQUIPE LAURÉATE
PIERRE BOYER-MERCIER
- VI PATKAU ARCHITECTS, CROFT-PELLETIER ARCHITECTES, GILLES GUITÉ ARCHITECTE
- VIII ZAHA HADID / BOUTIN RAMOISY TREMBLAY ARCHITECTES
- X ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC / JEAN-MARC VENNE /
BIRTZ BASTIEN BEAUCHEMIN GALLIENNE MOISAN PLANTE / ÉLIZABETH DE PORTZAMPARC
- XII SAUCIER + PERROTTE / MENKÈS SHOONER DAGENAIS ARCHITECTES /
DESVIGNES & DALNOKY, PAYSAGISTES / GO MULTIMÉDIA
- XIV FABG/ GDL / N.O.M.A.D.E. / YANN KERSALÉ / RUEDI BAUR
-
- 23 LA COLLABORATION LYON-MONTRÉAL
BERNARD ST-DENIS
- GUERRIC PÉRÉ ET JEAN-FRANÇOIS GAVOTY
- 25 RÉAL LESTAGE, JULIE SAINT-ARNAULT ET MICHEL GOULET
- 27 JOSETTE MICHAUD, LOUIS BEAUPRÉ, ANTONIN BEAUPRÉ ET DOMINIQUE BLAIN
- 28 ÉLISE BEAUREGARD ET FRANCINE LARIVÉE

CRÉDITS

Sur la page couverture
Vue partielle de la présentation de
Réal Lestage, Julie Saint-Arnault et Michel Coulet
pour le Belvédère Abbé Larue à Lyon
(voir l'article en page 23)

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, JEAN BEAUDOIN, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.
Production graphique: COPILIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec / H4M 2P1.
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.
■ Bureau de Toronto : 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #472417

ARQ est dorénavant publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (514) 523-4900.

Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.

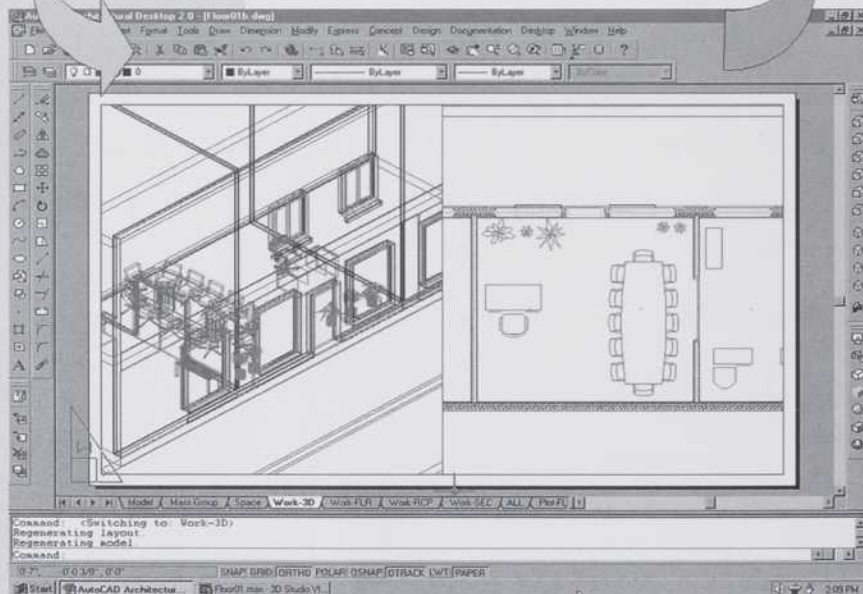
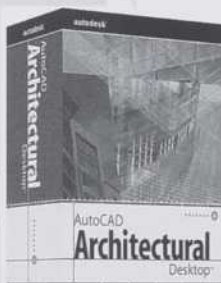
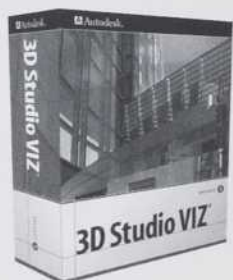
Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.

ARQ est indexé dans «Repères».

PC

PROCAD
CONSULTANTS

"Votre partenaire en D.A.O. depuis 1986"



Etes-vous conscients du temps que vous perdez lors de la conception de vos dessins assistés par ordinateur?

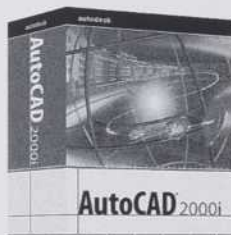
Voulez-vous savoir comment vous pourriez rapidement et simplement accroître votre productivité?

Laissez PROCAD CONSULTANTS vous démontrer comment !!!!!

Renseignements:

1744 William, Suite 400
Montréal, Québec H3J 1R4
E-Mail: info@procadconsultants.com
Tél.: 514 935 1155 Fax: 514 935 9238

www.procadconsultants.com



Note: Après le 1 décembre 2000, les mises-à-jour d'AutoCAD R13 ne seront plus disponibles.

CENTURA

Vos projets méritent toujours une attention particulière!

Centura, l'un des plus importants distributeurs de couvre-planchers au Canada, ne craint pas les défis... même les plus audacieux! Répondre efficacement à vos besoins, en matière de contrats reliés aux couvre-sols, est notre grande priorité. Et nous avons les produits pour y arriver.

Nous savons que vous êtes exigeants. Si, par exemple, vous désirez un plancher à la fois sécuritaire et durable, élégant et sans entretien, Centura possède la réponse: la magnifique gamme de produits Gerflor.



Disponible en exclusivité chez Centura.

Montréal : 514 336-4311 Québec : 418 653-5267

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE 1.6 DENSITÉ*

Un isolant respectueux de l'environnement



FABRIQUÉ PAR:

BENOLEC

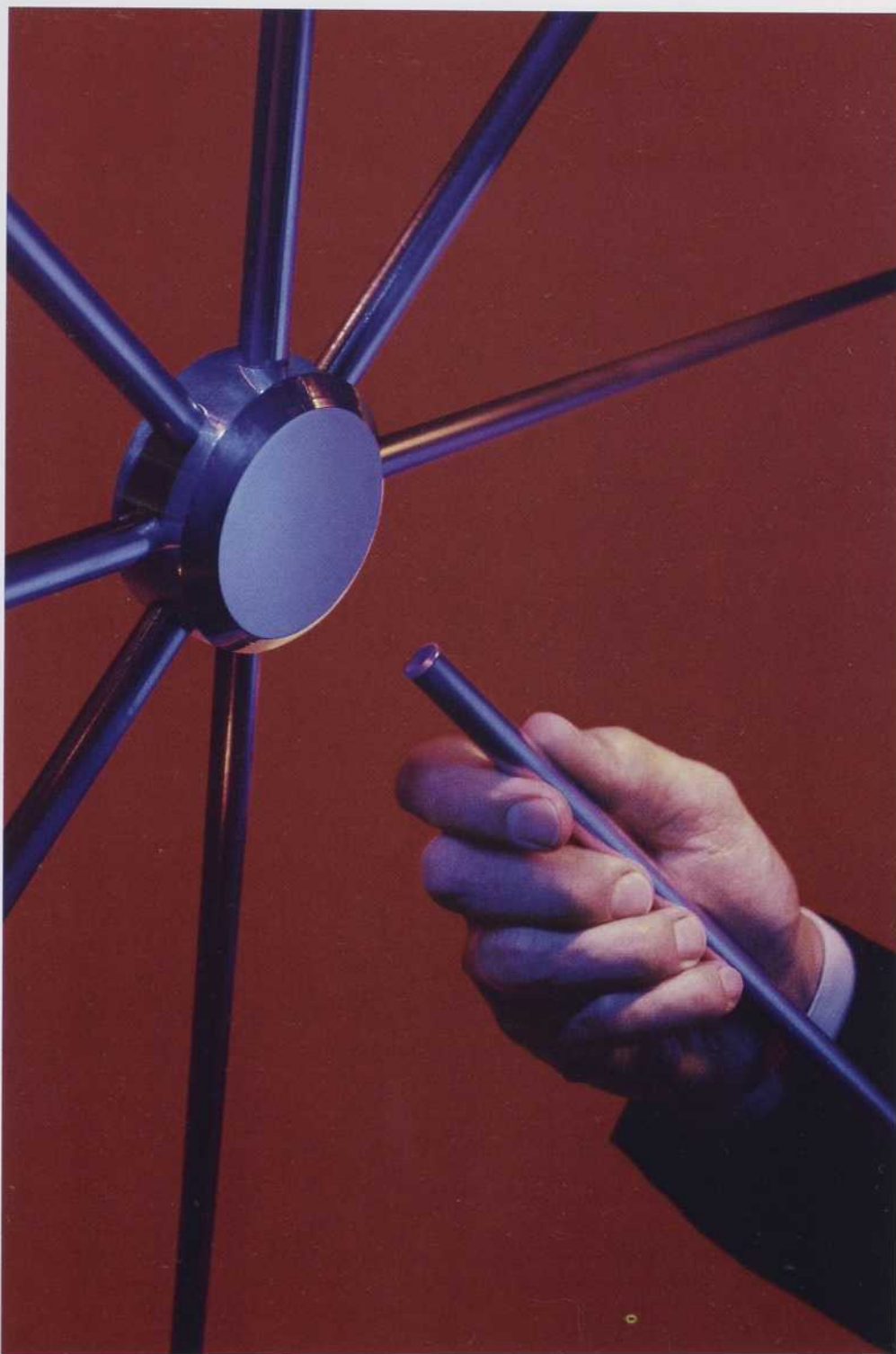
1451, rue Nobel, Ste-Julie (Québec)
Canada J3E 1Z4
Tél.: (450) 922-2000
Fax: (450) 922-4333
www.benolec.com
Sweets: 07210/BEN



RAPPORT
D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R MUR EXTÉRIEUR

Comment former votre équipe de conception.



© Autodesk, Inc., 1999. Autodesk, le logo d'Autodesk, AutoCAD et AutoCAD LT sont des marques de commerce déposées d'Autodesk, Inc., et Design Your World en est une marque de commerce, aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. *Prix de vente conseillé.



Voici AutoCAD LT® 2000.

Dans un projet, on travaille presque toujours avec des spécialistes de diverses disciplines. Des personnes qui apportent leur expertise aux travaux préliminaires de CAO. Des architectes et des ingénieurs, des dessinateurs et des consultants, des fournisseurs et des clients. Tous ces gens font partie de l'équipe de conception.

Mais comment les relier entre eux? Au



moyen du nouvel AutoCAD LT 2000. Avec plus de 200 améliorations, AutoCAD LT 2000 permet de mieux communiquer et de mieux collaborer. Facile à utiliser et compatible à 100 % avec AutoCAD®, il facilite l'échange d'idées et de fichiers tout au long du projet. AutoCAD LT 2000 a tout ce qu'il faut pour la petite édition, la visualisation et les autres activités peu complexes de CAO. Et, à seulement 834 \$*, il est abordable. Voyez comment AutoCAD LT 2000 peut vous aider à former votre équipe de conception.

**Appelez votre revendeur
de logiciels préféré, visitez le**

www.autodesk.com/b22

ou composez le

1 800 225 1076 (poste B22).



520

2 998 3

kW

Nous partageons votre vision.

Pour optimiser votre croissance, Hydro-Québec met à votre disposition un savoir-faire reconnu. Qu'il s'agisse de chauffage, climatisation, éclairage ou procédés, vos projets de rénovation et de construction débouchent sur des solutions parfaitement adaptées à vos besoins.

Contactez l'un de nos représentants :

- **Île de Montréal** (514) 385-8888, poste 4427 • **Laurentides** (Laval, Les Laurentides, Lanaudière, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue) (450) 430-5180, poste 6299
- **Montmorency** (Québec, Mauricie et Chaudière-Appalaches) 1 877 660-7403, poste 6855 • **Nord-Est** (Bas Saint-Laurent et Gaspésie) 1 877 263-6623 (Saguenay-Lac Saint-Jean et Côte-Nord) 1 800 463-9900 • **Richelieu** (Montérégie, Estrie et Centre-du-Québec) 1 800 361-3092 (indicatif régional 450) ou le 1 800 463-4462 (indicatif régional 819)



Pour un tout bâti de qualité

OU UNE ARCHITECTURE CONÇUE ET RÉALISÉE AU QUÉBEC PAR QUI? POUR QUI? ET POUR QUOI?

Au moment où l'on célèbre l'Architecture de qualité par la présentation des lauréats du Concours d'architecture de la Grande Bibliothèque du Québec, le projet de loi 132, soutenu par la ministre Linda Goupil et déposé à l'Assemblée nationale du Québec au printemps dernier, fait son petit bonhomme de chemin vers la reprise de la session l'automne prochain, en irritant les uns, insatisfaisant les autres et mécontentant d'aucuns si bien que ce projet de loi a réussi jusqu'à maintenant à faire presque l'unanimité contre lui.

Nous sommes loin des commentaires de la présidente du Jury du Concours de la Grande Bibliothèque du Québec, l'architecte Phyllis Lambert, qui soulignait les vertus de la solution gagnante en notant la bonne compréhension des besoins et des exigences du programme, l'organisation fonctionnelle et spatiale efficace répondant adéquatement à la commande, l'excellente intégration au tissu urbain du secteur, les solutions démontrant le respect des conditions climatiques nordiques propres au Québec ainsi que l'utilisation importante et judicieuse des matériaux issus du milieu tel que le bois, le cuivre et le granite.

En effet, par son libellé, le projet de loi 132 modifie les règles du jeu relativement au champ d'exercice de la profession d'architecte en voulant permettre à un plus grand nombre de non-architectes d'intervenir dans la conception des bâtiments de moindre importance (300 m² et moins) et la surveillance des travaux de réalisation de ceux-ci.

Deux poids, deux mesures. Pour qui? Et pour quoi? Certains citoyens sont contraints par la loi d'utiliser les services d'un architecte et d'autres, pas! Comment accepter que la norme d'exclusion soit la taille du bâtiment? Pour des raisons économiques? C'est pour le moins étrange de constater que ce projet de loi 132 est supporté par la Ministre de la Justice responsable du Code des professions dont l'objectif premier est la protection du public...

Il faut se rappeler qu'au Québec quelque chose a changé dans la vision du monde professionnel, depuis l'implantation du Code des professions en 1974. Longtemps captifs et redevables d'un corporatif exclusif à la manière de Vichy (1940) où le fait d'être membre d'une profession procurait des privilèges, un statut social et un domaine d'intervention réservé à ces élus de la société, les architectes (comme d'ailleurs les autres professions libérales) s'étaient taillés une place au soleil grâce à leur perspicacité et en payant de leurs propres deniers l'accumulation de leurs connaissances.

Aujourd'hui, plus de vingt-cinq ans après la mise en place du Code des professions au Québec, la «donne» a changé de façon radicale dans le monde professionnel. Les architectes sont loin d'échapper à ce bouleversement.

Conséquemment, à des privilèges se sont substitués des devoirs. Aujourd'hui, être architecte au Québec, c'est avoir l'obligation de protéger le public, autant celui qui utilise les services de l'architecte que celui qui occupe les bâtiments conçus par cet architecte que ceux qui, des générations futures, hériteront de ces bâtiments en guise de patrimoine...

Ne soyons pas les otages de technocrates ignorant du processus d'élaboration de la conception et de la construction d'un bâtiment.

Crions haut et fort que l'architecture n'est pas qu'un ensemble de techniques de production ou d'assemblage de matériaux.

Libérons-nous des positions idéologiques désuètes et faisons en sorte qu'enfin au Québec un débat puisse s'ouvrir à partir de données culturelles, scientifiques, économiques, environnementales et, bien sûr, techniques dans une vision solidaire et responsable selon une démarche de développement durable.

Et acceptons d'envisager des modifications possibles à la loi sur les architectes si, et seulement si: lorsqu'un débat public aura eu lieu; lorsque les architectes auront été consultés; lorsque les partenaires auront été mis à contribution; lorsque les publics auront été interpellés; lorsque le gouvernement aura arrêté sa vision sur une architecture d'aujourd'hui / patrimoine de demain pour se donner un pays avec des racines; lorsque collectivement l'ensemble des québécois aura convenu de la qualité du cadre bâti qu'ils désirent se donner. Car, au Québec, l'architecture d'aujourd'hui et de demain doit à la fois respecter le paysage naturel et prendre en considération la protection du public. Voilà la seule «donne» acceptable.

En effet, la Culture québécoise, ce n'est pas qu'une affaire de langue. Elle a plusieurs racines et l'architecture en est une des plus importantes, car elle modèle de façon concrète et non-équivoque la manière de vivre d'un peuple dans le temps. Ne l'oublions pas. Tenons ensemble un vrai débat sur l'avenir du cadre bâti au Québec dans un esprit de solidarité avec nos partenaires et nos publics avec le but avoué de se responsabiliser mutuellement face aux obligations et devoirs qui nous incombent. Faisons en sorte que se tiennent au Québec en 2001 les **États généraux sur l'Architecture**.

Le président des ÉGAQ

Hubert Chamberland, architecte et urbaniste

Architectes, partenaires et publics, communiquez avec nous:

806, chemin Richelieu, Beloeil (Québec) J3G 4P6

Téléphone: (450) 467-8962

Télécopieur: (450) 464-8854

courriel: Egaq@archidata.com

Toile: <http://www.archidata.com/egaq>

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
Alan Knight, professeur,
École d'architecture et directeur,
Groupe de Recherche en Architecture Urbaine.

UN COMPTE-RENDU PAR PETER SOLAND, ARCHITECTE, M.E.D.

L'autoroute en milieu urbain est répudiée définitivement par les professionnels de l'aménagement. C'est du moins ce que les intervenants de ce colloque qui s'est tenu à l'Université de Montréal ont voulu affirmer de façon non équivoque quelques jours seulement après le dépôt du nouveau plan des déplacements du ministère des Transports du Québec. L'enjeu de fond concerne les politiques qui régissent la manière dont on valorise le centre-ville ainsi que la vie et le travail en milieu urbain. L'autoroute joue un rôle principal dans un drame que vivent presque toutes les grandes villes nord-américaines et qui culmine dans la désagrégation progressive de la forme et de la vie urbaines. L'exode des populations urbaines – et de leurs taxes foncières – vers les municipalités de banlieue, et cela depuis les années 50, se traduit par une crise financière des villes centres. Celles-ci deviennent alors de plus en plus impuissantes face à leur aménagement et à leur embellissement.

Deux représentants américains, Peter Park de Portland et Steve Abel de Milwaukee, ont démontré qu'un changement d'attitude s'enracine progressivement aux États-Unis. La théorie de l'effet d'induction du trafic se confirme : la disponibilité d'un moyen de transport agit comme catalyseur de mouvements et encourage

davantage les déplacements. L'élargissement d'autoroutes ou la création de nouvelles artères ne contribuent pas à la réduction de la congestion sur les routes; au contraire, ces aménagements favorisent l'accroissement de la circulation véhiculaire, l'étalement urbain et la demande toujours plus grande de nouvelles voies. Le phénomène est bien documenté depuis quelques années dans les journaux et la théorie se base sur des études sérieuses menées en Angleterre, aux États-Unis et ailleurs. La gestion du transport en milieu urbain passe donc par un changement radical de la culture du génie routier et par des politiques de transport en commun intégrées beaucoup plus coercitives (sur la disponibilité de place de stationnement au centre-ville par exemple). Le démantèlement d'infrastructures autoroutières en milieu urbain où leur enfouissement en sous-sol, comme c'est le cas à Boston, est à l'ordre du jour dans plusieurs grandes villes américaines. Lorsqu'une autoroute à San Francisco fut sérieusement endommagée par le tremblement de terre de 1989 la ville a choisi de ne pas la reconstruire. La ville de New York en a fait de même lorsque la West Side Highway s'est effondrée. On reviendra sur le fait que Montréal se prépare à un chantier autoroutier controversé dans le quartier

Hochelaga-Maisonneuve en bordure du fleuve. Mais, au-delà des exemples de démantèlement d'anciennes emprises autoroutières à Milwaukee ou des succès en transport collectif à Portland, deux remarques plus anodines d'un des conférenciers ont permis de comprendre quelques vérités simples concernant la présence et la requalification de voies autoroutières en milieu urbain.

Peter Park, directeur de la planification à la Ville de Milwaukee a d'abord identifié une logique aberrante des infrastructures autoroutières en milieu urbain : l'autoroute est un aménagement et une dépense lourde qui nie la valeur immobilière des terrains riverains pour ensuite la déprécier.

Les promoteurs et les villes ne font, en fait, que redécouvrir une des valeurs les plus élémentaires de l'espace urbain. Hormis la valeur fonctionnelle et technique de tels aménagements, le percement de rues et la création de places publiques – c'est-à-dire des projets d'embellissement de la ville – ont toujours été compris comme des opérations immobilières avantageuses. Peter Park a ensuite fait part d'un cas de réaménagement d'une voie rapide à Milwaukee qui démontre que l'art urbain ne peut se résumer à un catalogue de formes et de profils «prêts-à-porter». Malheureusement en Amérique du Nord, le design urbain est souvent réduit à ces modèles.

Le travail critique et créatif en art urbain engage une réflexion qui place les aménagements proposés à l'intérieur d'un cadre conceptuel et thématique approprié au contexte spécifique du projet. Une réflexion sur la nature urbaine d'un lieu doit être issue d'une analyse qui englobe une connaissance du milieu spécifique, de ses contraintes et du potentiel qu'il représente, mais aussi d'une connaissance de l'histoire de l'aménagement des villes et des précédents appropriés à l'usage et à l'image du projet en question.

Lors de la deuxième journée du colloque, Bernard St-Denis, professeur à l'École d'architecture de paysage et chercheur à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, a présenté un projet de recherche que son équipe a entrepris pour la Commission de la capitale nationale de Québec et ses partenaires : « Étude de caractérisation et de requalification des paysages d'entrée de la capitale du Québec : le corridor Duplessis ». Ce projet dont la richesse des intentions conceptuelles rejoint les fondements de recherche en art urbain est caractérisé, cependant, par une attention exclusivement portée sur des stratégies de paysage. De l'aveu même de l'étude, la consolidation urbaine du corridor autoroutier Duplessis est limitée par la métaphore des concepts de paysage retenus plutôt que par des stratégies urbaines réellement structurantes.

Cet exemple traduit involontairement une réalité insidieuse de l'aménagement contemporain en milieu urbain qui dépasse la problématique des autoroutes et touche à la consolidation du milieu urbain en géné-

ral et à l'incapacité des pouvoirs publics à structurer, à renforcer et à mettre en valeur les ensembles urbains par un cadre bâti adéquat. Les éléments de paysage et l'art du jardin ont une place de choix dans l'aménagement de la ville, mais ils ont toujours contribué à qualifier et à définir les lieux publics de la ville et non pas à en représenter l'absence.

Un des objectifs moins avoués du colloque – ce dont la table ronde n'a pas manqué de souligner – fut de questionner le projet que le ministère des transports du Québec a déposé pour la rue Notre-Dame dans son prolongement à l'est de la rue Papineau à Montréal. Le ministère propose un profil dont l'aménagement paysager reflète un corridor autoroutier régional et non pas le «boulevard» annoncé et dont les concepteurs empruntent seulement le nom. Le nouvel attrait envers la requalification des voies rapides en milieu urbain – et particulièrement à l'intérieur des centres-villes – promet d'offrir des projets d'aménagement sensibles; cependant, la problématique que soulève le corridor Notre-Dame, notamment dans son passage à travers le quartier Maisonneuve, touche davantage à la nature régionale des métropoles, de leurs villes-satellites et des environnements périurbains.

L'histoire de l'aménagement du territoire, par contre, ne fournit pas d'exemples pertinents dans ce cas-ci. L'avenue plantée qui s'étendait des portes de la ville classique vers la campagne ne trouve plus le paysage pittoresque dans lequel la régularité et l'ordre imposé des arbres offraient une composition puissante et efficace. Le «parkway» américain, cet ancêtre champêtre de la «freeway» où la topographie et les paysages locaux offraient un cadre physique complémentaire au parcours cinématique de l'automobile, ne satisfait plus les exigences de vitesse, de fonctionnalité et de sécurité que le ministère se donne et avec lesquels il classe le réseau routier. Ce que l'on peut affirmer c'est qu'une différenciation entre les environnements urbains et périurbains doit prévaloir. Dans ce cas-ci, le corridor Notre-Dame traverse une structure urbaine qui remonte au début du XIX^e siècle. L'histoire du quartier Maisonneuve est unique à Montréal et il représente un environnement urbain riche en structures et en significations. Le développement de la Métropole souffrirait irrémédiablement de l'effritement continu d'un quartier si proche de son centre-ville. Les voies régionales continueront à exister en dehors des centres urbains; elles reflètent d'ailleurs un désir collectif de vitesse et de mouvement qui dépasse les besoins associés au transport. Ce que le colloque a pu démontrer c'est que la vitesse de l'automobile et l'environnement que la voiture commande ne satisfont plus le désir d'une vie urbaine que l'on voit renaître en Amérique du Nord. Le colloque a également démontré que le discours axé uniquement sur l'économie du transport est complètement réfractaire aux objectifs et attentes des villes et des citoyens.

Saviez-vous qu'en fidélisant vos clients,
vous pourrez réduire vos coûts de publicité?

Nous vous proposons un moyen puissant pour y arriver :

des cartes de souhaits de qualité supérieure
pour des relations d'affaires exceptionnelles.^{MC}

Pour en savoir plus ou pour recevoir notre catalogue gratuit,

contactez-nous au
1-800-561-5847


ou par télécopieur au
819-346-5053

**PUBLI - TACT**
CARTES DE SOUHAITS HAUT DE GAMME

P.S. Commandez vos cartes de Noël
avant le 30 septembre 2000
et obtenez un rabais de **50%**
sur les frais d'impression de base de votre texte.

concours international d'architecture



La Grande bibliothèque
du Québec 

La GBQ en concours, une recherche de sens

Le jour même de l'annonce du décret autorisant la construction de la Grande bibliothèque du Québec, le 21 janvier 2000, nous rendions également publics la tenue et les termes du concours international qui conduirait au choix de son architecte. La chose était moins naturelle qu'il y paraissait dans cette modeste salle d'hôtel où les médias scrutaient plus avidement notre budget que les règlements d'un concours qui leur semblait aller de soi. Pourtant aucun édifice public n'avait jamais été soumis à concours international, au Québec, et la décision n'avait pas été simple.

Vue de loin, elle semblait reposer sur des motifs plutôt symboliques. La GBQ n'est pas uniquement un bâtiment mais une toute nouvelle institution culturelle nationale, la plus importante à voir le jour au Québec depuis la création de l'Université du Québec, à la fin des années soixante. Elle abritera la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec, patrimoine commun pour la première fois rassemblé en un seul lieu et accessible dans des conditions idéales. Ses collections de prêt, enfin à la hauteur des attentes d'une population métropolitaine, se nourriront autant des nouveaux supports de la société du multimédia que des apports culturels mondiaux si facilement disponibles avec la révolution des communications. Il est certain qu'un concours international, avec sa visibilité et son prestige, convenait à

une charge symbolique aussi forte, alliant identité et ouverture.

Mais les risques étaient importants. Les concours d'architecture, même nationaux seulement, sont rarissimes au Québec et on aurait pu nous reprocher de ne pas réserver celui-ci aux seuls créateurs québécois. Le budget de construction de la GBQ, 58,3 millions \$ d'une enveloppe globale de 90,6 millions \$, était plutôt modeste tout comme la taille de l'établissement, eu égard aux équipements qui font l'objet d'autres concours internationaux en Europe ou en Amérique, d'où la crainte de ne pouvoir susciter l'intérêt à l'étranger. Le calendrier de réalisation était serré. Et, puisqu'il s'agissait d'une première, nous pouvions nous inspirer d'expériences hors frontières mais une forte part des procédures québécoises, notamment l'harmonisation avec nos lois et règlements, restait à inventer en ce court laps de temps. En somme, si seuls le symbole et son prestige avaient été en jeu, nous aurions hésité à lancer quelque concours, national ou international.

C'est l'idée d'une grande bibliothèque qui, se développant durant nos délibérations et nos planifications d'avant-décret, a renforcé la décision de tenir un concours. Complexe, mutante, multiple, contradictoire, elle requérait une forme qui ne se dessinait pas naturellement dans les imaginaires. Aucun bâtiment public – des musées aux aéroports en passant par les sièges sociaux de la nouvelle économie – ne

traverse autant de changement que la bibliothèque contemporaine, dont la persistante image rigide ou poussiéreuse est aux antipodes des réalités. Et nous savons que ce n'est qu'un début, que nous assistons à la création d'un nouveau «lieu» dans la ville, qui devra probablement se bouleverser lui-même plusieurs fois avant de trouver sa véritable emprise. Comment le concevoir? Le concours en était le moyen idéal, puisqu'il permettrait de confronter différentes solutions et d'approfondir sur le terrain, dans la configuration des espaces intérieurs et extérieurs, notre vision de l'institution.

Les obstacles se sont alors résorbés d'eux-mêmes et, assez curieusement, les Cassandre ont été rares. La décision de demander aux architectes étrangers de s'associer dès la première phase du concours à une ou des firmes québécoises, outre qu'elle ouvrait la porte à de jeunes firmes qui auraient pu se croire évincées d'avance dans un tel concours, a permis d'intégrer nos exigences symboliques aux propositions, dès les premières heures. À notre surprise aucune firme, grande ou petite, ne s'est choquée de notre contrainte budgétaire, ce qui en dit long sur la qualité des concurrents, attirés par le défi de ce nouveau lieu plutôt que par l'occasion de prouesse somptuaire. La grâce du jury, présidé par madame Phyllis Lambert qui nous avait permis d'y rassembler des sommités d'ici et d'ailleurs, a été remarquable au

Un grand concours d'architecture

Le projet de la construction de la Grande bibliothèque du Québec devenait enfin réalité au début de l'année 2000. Dans le même temps, l'annonce de la tenue préalable d'un concours international d'architecture concrétisait la volonté du ministère de la Culture et des Communications de mettre en oeuvre une véritable politique des concours d'architecture au Québec. L'investissement majeur que représente un des équipements culturels les plus essentiels à une communauté, associé à une si belle occasion de faire progresser la pensée et les projets de l'architecture contemporaine au plan local tout comme au plan mondial, justifiait largement de la part du gouvernement la décision d'organiser, pour la première fois, un concours international d'architecture. En effet, le programme de cette bibliothèque s'inscrit dans la nécessité de rechercher de nouvelles typologies architecturales. Par exemple, on doit y retrouver des sections qui s'adressent à la petite enfance, aux jeunes, aux curieux et aux spécialistes. Une section est dédiée à la Collection québécoise, une autre est ouverte vingt-quatre heures. Le livre est un objet unique et précieux qui caractérise l'atmosphère des bibliothèques publiques, mais il faut composer aujourd'hui avec une information transmise par des modes d'enregistrement et des moyens de consultation électroniques. Ce nouvel édifice de 33 000 mètres carrés offrira plus de 2 900 places de lecture. Quelques centaines de postes multimedia y sont prévus. Dans ce lieu urbain, en harmonie avec son quartier, il faut également compter avec des activités comme le café, l'auditorium, la salle d'expositions, les bouquinistes, etc. En somme, la bibliothèque est un lieu actif, vivant, perméable où sont aussi ménagés des enclaves de silence et d'érudition, isolées de l'animation et des bruits de la ville.

La GBQ agit ici comme maître d'ouvrage pour la réalisation de cette construction au coût de 58,3 millions de dollars. Ceci marque un progrès par rapport au cadre habituel de la gestion des grands projets des constructions publiques qui relève habituellement d'organismes tels que la Corporation d'hébergement du Québec ou la Société immobilière du Québec. Pour le ministère de la Culture et des Communica-

tions, dont les expériences de concours en région (Pabos, Rimouski, Trois-Pistoles, etc) depuis 1993 ont contribué au rayonnement de la jeune architecture québécoise, il s'agit d'une initiative stratégique importante tant par l'envergure de ce projet et par sa situation urbaine au coeur du Quartier latin à Montréal. C'est à Jean Roy que l'on a confié la direction du Bureau de la planification et de la gestion du projet de construction. Il fut l'artisan principal du renouveau architectural des édifices de l'UQAM au cours de la dernière décennie (Pavillon Latourelle, Pavillon de design, Pavillon des sciences, Pavillon A. de Sève). L'organisation du concours international proprement dite a été menée par Louise Amiot, architecte très active au sein de l'OAQ pour la promotion des concours et qui a déjà agi comme conseillère professionnelle dans plusieurs concours d'architecture dont celui des maisons Smith et Hazeur, Place Royale à Québec, conduit par la Sodéc en 1997. Autant dans sa préparation que dans son déroulement, ce concours a été placé sous le signe de la clarté et de la transparence. Rappelons que le concours était d'une durée de six mois et en deux étapes. La première étape du concours consistait en un appel international de candidatures. Les architectes devaient soumettre des offres de services comportant un dossier qualitatif succinct ainsi que l'approche conceptuelle préconisée pour la GBQ. Le jury était appelé à examiner les candidatures reçues et à retenir cinq candidats dont au moins deux ayant leur siège social au Québec et deux à l'extérieur du Québec. Les candidats retenus étaient alors invités à participer à l'étape suivante. La deuxième étape exigeait des cinq concurrents qu'ils élaborent une esquisse-concept du projet. Chaque candidat recevait 60 000 \$ pour préparer cette étape.

La composition du jury était à la mesure du défi posé par ce projet. Autour des auteurs de cet article, il faut noter la présence de Bernard Tschumi, doyen de la Graduate School of Architecture, Planning and Preservation de la Columbia University, un architecte international, lauréat et concepteur du Parc de la Villette et de l'École d'architecture de Marne-la-Vallée en France. Il a aussi conçu le Larner Hall Student Center

de la Columbia University à New York ; celle de Ruth Cawker, architecte de l'Atelier Baraness et Cawker de Nice, qui y enseigne l'architecture au étudiants de l'université de Toronto et qui fut lauréate du concours d'architecture pour le siège social de l'Ordre des architectes de l'Ontario en 1992 ; celle de Mary Jane Long, architecte et consultante en bibliothèque. Elle a été consultante depuis 1969 pour la conception et la réalisation de la British Library de Londres. Elle a également conçu, avec sa firme Long & Kentish Architects, la bibliothèque de Brighton et la Newport Public Library. À ces experts internationaux s'ajoutaient Hélène Laperrière, experte en urbanisme, représentant la Ville de Montréal ; l'artiste réputée Irène F. Whittome représentant le conseil d'administration de la GBQ ainsi que Lise Bissonnette, présidente-directrice générale et Yvon-André Lacroix, directeur général de la bibliothéconomie à la GBQ.

Dès la première étape, ce jury a bien fait sentir son autorité professionnelle par la clarté de son choix des cinq candidats retenus. On retrouvait parmi ces finalistes deux firmes du Québec, une de Colombie-Britannique, une de Grande-Bretagne et une de France. Ces trois derniers se sont associés à des architectes québécois pour le projet. La majorité de ces équipes incluait comme associés des architectes ou des designers de la jeune génération. Les finalistes étaient : l'Atelier Christian de Portzamparc / Jean-Marc Venne / Birtz Bastien / Bélangier Beauchemin Galienne Moisan Plante / Elizabeth de Portzamparc, (France) ; FABG / GDL / N.O.M.A.D.E. / Yann Kersalé / Ruedi Baur, (Québec) ; Zaha Hadid / Boutin Ramoisy Tremblay Architectes, (Grande-Bretagne) ; Patkau Architectes / Croft-Pelletier architectes / Gilles Guité architecte, (Colombie-Britannique) ; Saucier + Perrotte / Menkès Shooner Dagenais / Desvigne & Dalnoky, paysagistes / Go multimedia intégration technologique, (Québec). Choisie sur la base des critères de sélection préétablis - la description de la firme, le dossier des projets réalisés, l'approche conceptuelle, la structure et l'équipe, l'intérêt pour le projet, l'assurance-qualité - chacune de ces équipes se distinguait par sa capacité d'offrir des solutions nouvelles et originales à

moment d'accepter l'inévitable encadrement bureaucratique du processus (calendrier, critères précis, normes, quantification des jugements, rapports, etc).

Mais tout cela était peu au regard de ce que nous demandions, au stade du concept puis en deuxième phase à celui de l'esquisse, aux architectes concurrents.

La GBQ, rappelons-le, se déploiera sur 33 000 mètres carrés et ne comportera pas moins de 29 espaces différents, qui vont des aires d'accueil aux aires d'étude, en passant par des lieux traditionnels de lecture, des aires spécialisées de consultation, des lieux de formation aux nouvelles technologies, des salles d'exposition, des espaces initiateurs pour la petite enfance et des espaces de recueillement pour chercheurs, tout cela parcouru d'une même double trame d'équipements, entre supports traditionnels de documentation et nouveaux supports conducteurs des données virtuelles. Une fois dressée ainsi la longue liste des fonctions et des aires, nous demandions au surplus aux architectes de donner transcendance à la collection québécoise, d'affirmer partout la primauté de la vocation culturelle du bâtiment, et de créer, par leur geste, ce climat immatériel mais réel qui concilie la radicale individualité de la lecture et la tout aussi radicale nécessité de partage des connaissances. Nous réclamions que l'endroit permette,

seul ou avec d'autres, non seulement d'y être bien – d'autres lieux publics s'y prêtent – mais d'entrer en découverte, de prolonger en toute liberté un cheminement d'éducation et de culture, d'où qu'on l'entreprene ou le poursuive.

La GBQ, rappelons-le aussi, est l'objet des espoirs de son voisinage, celui du Quartier latin et du Centre-Sud de Montréal, fréquenté par des milliers d'autres Montréalais et Québécois, qui attendent du bâtiment bien plus qu'un effet de bibliothèque. Peu avant le lancement du concours, nous avons fait avec eux (organismes communautaires, culturels, commerciaux) une sorte de bilan de ces attentes qui allaient de la «reconnexion» des lieux scindés par une autoroute urbaine, jusqu'à son humanisation contre son lourd caractère institutionnel universitaire et la sécheresse de ce carrefour central autobus-métro, endroit de tous les anonymats. Et endroit, par conséquent, de toutes les détresses accompagnées de tant de petits trafics, qu'on nous demandait de prendre en compte sinon même d'atténuer. La GBQ devait être une transparence totale dans la ville disaient les uns; la GBQ devait se présenter en oasis intérieur dans la même ville disaient les autres, apparemment irréconciliables.

Les cinq solutions qui nous sont parvenues en phase finale, à la mi-juin 2000 sont la justification même du concours. Il y a là cinq

grandes bibliothèques urbaines, à vocation nationale, à souplesse technique et technologique, à circulation intense, qui dialoguent en toute intimité avec la ruelle Savoie (dite «avenue» officiellement) et en toute égalité avec la brutale rue Berri, et qui peuvent accueillir toutes les sortes d'humanités. Mais elles sont éminemment différentes. Le jury, à la majorité mais dans l'harmonie, a retenu celle qui lui semblait clarifier le plus grand nombre de nos énigmes et avoir le talent d'en résoudre de nouvelles avec le passage du temps. Mais chacune est aussi un choix, un parti pour des valeurs qui étaient les nôtres et que les architectes nous ont proposé, selon leur vision, de mettre en ordre. C'est pourquoi ce concours était bien plus qu'une aventure symbolique, il accompagnait notre recherche de sens et il est de notre devoir, aujourd'hui, d'en soumettre les solutions au regard public, et à des lectures qui peuvent différer des nôtres.

D'une certaine façon, l'expérience du concours de la GBQ aura fait mentir le thème de la Biennale internationale d'architecture de Venise qui, en l'an 2000, proposait à la réflexion une alternative saisissante mais trop courte : «Moins d'esthétique, plus d'éthique». Fausse opposition. Nous tenions à une esthétique et, en prêtant la GBQ au choc de ses formes diverses, nous avons obtenu plus d'éthique.

PAR PHYLLIS LAMBERT ET GEORGES ADAMCZYK

des contraintes particulières. Ce choix s'est fait parmi 37 firmes dont 11 avaient leur siège social au Québec et 26 hors Québec. Les pays représentés étaient le Canada, les États-Unis, la France, le Danemark, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, Israël, l'Espagne et l'Uruguay. Ce nombre significatif de candidats, composé de firmes de fortes réputations et d'autres en émergence, ainsi que la diversité de leur provenance aurait sans doute pu être plus important. Il faut dire ici que plusieurs facteurs ont eu des effets dissuasifs. La publicisation du concours s'est faite presque exclusivement en français, les documents n'étant accessibles que dans cette seule langue ce qui, pour un concours international, est certainement contraignant. De plus, l'obligation pour chaque candidat de l'étranger de s'associer dès le premier tour à une firme ayant son siège social au Québec a écarté plusieurs concurrents de valeur, compte tenu qu'à ce stade et dans les délais impartis il n'était pas évident de réunir des firmes locales et des firmes étrangères. Peu de firmes québécoises ont l'expérience de ce genre de partenariat et cela limitait l'accès à ce concours. Finalement, le fait de se restreindre à cinq candidats, s'il oriente le concours vers des pratiques habituelles dans les appels d'offre de services au Québec, a cependant pour conséquence de contraindre le jury à un choix limitatif ne permettant pas d'obtenir la plus grande variété d'architectes et de cultures du projet à travers le monde.

À l'issue de la deuxième étape, deux journées furent nécessaires au jury pour étudier avec attention les esquisses-concepts, plans et maquettes, présentées par les cinq concurrents qui ont tous rencontré les membres du jury. À mi-chemin entre les deux étapes, les concurrents ont eu l'occasion de se rendre sur le site et de rencontrer les responsables de la planification et de la construction de la GBQ. Il faut souligner les niveaux spécifiques des documents soumis au jury. En effet, les concurrents européens ont mis l'accent sur les idées et le caractère innovateur de leur proposition tandis que les concurrents nord-américains ont poussé plus en détails leur projet, mettant plutôt en évidence l'aspect opérationnel de leur proposition. Il reste que tou-

tes ces esquisses-concepts présentaient des idées très bien définies et offraient des partis architecturaux forts et distincts, donnant ainsi au jury l'occasion de débattre des enjeux posés par ce projet à partir de critères précis qu'il est utile de rappeler : la clarté du parti architectural, les modes d'insertion urbaine et leur impact sur le tissu urbain, l'organisation fonctionnelle en réponse au programme, la force d'évocation symbolique, la qualité des atmosphères et des espaces intérieurs, la cohérence du parti architectural avec les exigences techniques et ce, dans le respect du budget.

Le choix du projet lauréat s'est porté vers celui de la firme Patkau architectes de Vancouver, associée à deux firmes de Québec, Croft-Pelletier architectes et Gilles Guité architecte. C'est ce projet qui a réussi le plus largement à résoudre avec élégance, précision et sensibilité, la complexité du programme des espaces et des activités de la GBQ. La clarté de son parti architectural, l'intégration subtile des circulations intérieures avec les fonctions de la bibliothèque, les matériaux retenus (bois, cuivre, granit) et la grande diversité des places et des ambiances de lecture sont des atouts qui feront de la GBQ un lieu accueillant, convivial et propre à la lecture et à la réflexion pour les différentes catégories d'usagers qui la fréquenteront. L'édifice est compact, tirant profit des contraintes d'un budget limité et il s'inscrit en continuité avec les mouvements urbains et la morphologie bâtie du quartier. Reliant la station Berri-Uqam directement aux sections les plus animées de la bibliothèque, au sous-sol et au rez-de-chaussée, ce projet redéfinit aussi l'avenue Savoie par la ponctuation des installations pour les bouquinistes. La répartition harmonieuse des espaces dédiés au public et celles des aires de bibliothèque proprement dites, la force d'évocation symbolique offerte par la promenade très étudiée qui mène à la Collection québécoise, tous ces aspects répondent avec subtilité et finesse au souci d'équilibre entre les fonctions culturelles et les fonctions de services de la GBQ. L'unité de l'ensemble n'en fait pas moins un édifice capable d'évolution pour accueillir les changements qui ne cessent de se manifester dans l'univers de la lecture.

Ouvert sur la ville, mais aussi milieu intime, pénétré par la lumière avec justesse, doté d'une présence réelle par ses matériaux aux qualités tactiles évidentes, ce bâtiment offrira un environnement sensible où chaque individu saura s'y sentir chez lui. Dans l'œuvre des Patkau, ce projet conçu en complicité avec des architectes québécois, marque plus résolument encore leur souci pour les cycles et les facteurs naturels ; une évolution très sensible déjà dans leur proposition pour le Pavillon des Sciences biomédicales et infirmières de l'Université du Texas.

Outre le projet Patkau qui fut retenu par une large majorité des membres du jury, celui-ci a aussi décerné une mention spéciale au projet de la firme Zaha Hadid, de Londres, associée à la firme Boutin Ramoisy Tremblay de Québec. Ce projet transforme totalement la typologie des bibliothèques. Le parcours et les lieux offerts aux usagers s'inscrivent dans des sortes de vallées où le virtuel et le réel définissent un espace nouveau et stimulant pour l'aventure de la lecture au XXI^e siècle. Tous les concurrents se sont mérités l'appréciation et l'estime du jury pour leur professionnalisme et l'intérêt de leur proposition. Une exposition publique des dessins et des maquettes est prévue au Palais du Commerce dans le cadre de la Biennale de Montréal du 28 septembre au 29 octobre 2000. Les architectes lauréats entreprennent maintenant la confection des plans et des devis avec la collaboration de l'ensemble du personnel de la Grande bibliothèque du Québec. Les solutions proposées seront certainement approfondies et raffinées. La réaction du milieu et celles des concurrents eux-mêmes est très encourageante et il faut maintenant souhaiter que d'autres concours internationaux viennent bientôt confirmer cette réussite.

Notes

Fondateur et président du Centre canadien d'architecture, **Phyllis Lambert** a présidé le jury du Concours international d'architecture de la Grande bibliothèque du Québec.

Directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, **Georges Adamczyk** était l'un des membres du jury du Concours international d'architecture de la Grande bibliothèque du Québec.

Quelques questions à l'équipe lauréate

ARQ

Comment avez-vous abordé les problèmes d'implantation que posait l'emplacement du terrain, sur la rue Berri, de la future Grande bibliothèque? La forme du terrain? L'environnement limitrophe? L'intégration - interface avec les arrières de la rue St-Denis et la gare des autobus Voyageur? Autres difficultés et considérations?

ÉQUIPE PATKAU

Les problèmes d'implantation ont été résolus surtout en se questionnant : comment peuvent agir ensemble, tel un support ouvert, la structure de la bibliothèque, de la ville, et de la culture québécoise. Notre réponse s'est développée autour de deux thèmes, deux stratégies architecturales.

La première stratégie développée est la compression d'espace (collapsed spaces) où une interaction entre les différents éléments constitutifs du projet et du site sont mis en étroite relation. Notre proposition est que les espaces publics de la ville et ceux de la bibliothèque soient compressés ensemble afin qu'ils puissent dialoguer, interagir en s'animant et en se supportant mutuellement. De cette manière, les composantes spécifiques à chacun sont superposées, juxtaposées au sein d'un assemblage subtil, où les limites qui les séparent sont quasi-inexistantes. Cette notion est rendue possible tout d'abord par l'extraction, à l'exception des collections, des fonctions du programme et leur insertion vers l'espace public de la ville.

Les espaces de la bibliothèque se plient, se déplient, se conjuguent à l'espace public de la ville, provoquant un effet d'ondulation continu ; en pente, en paliers, en dénivellations multiples, tels des rubans qui se répercutent sur le paysage urbain. Les différents niveaux (ou couches) de la ville souterraine et extérieure se superposent aux couches de la bibliothèque en un tissage continu.

Ainsi, au niveau du métro, celui du Montréal souterrain, et au niveau de la rue, les fonctions de conférences, expositions, café, bouquinistes, journaux et actualités, accueil et orientation, espaces de lecture font toutes partie du champ visuel. L'Agora des enfants, avec ses spectacles de marionnettes, cohabite avec d'autres activités comme les expositions d'œuvre d'art, les réceptions ou lancements de livres ; les espaces de travail du personnel coexistent avec la « Vallée des enfants » ; les occupants de la bibliothèque qui attendent l'ascenseur surplombent la Médiathèque des jeunes, peuvent aussi se rendre aux aires d'exposition et de conférence ou aux jardins peuplés de bouleaux, se trouvant aux deux extrémités de l'édifice ; les gens en provenance du métro ont un contact direct avec la lumière du jour, par le jardin des enfants qui se poursuit dans l'aire de lecture des jeunes, des journaux et revues sur lesquelles est superposée la bibliothèque 24 heures. Le pont monumental d'entrée relie la rue de Maisonneuve à l'enceinte même de la bibliothèque et se déplie au dessus d'un grand jardin en pente. La forme architecturale résultant de la superposition des deux niveaux, constituée principalement des auditoriums, de la Médiathèque des jeunes, des rampes intérieures et des jardins extérieurs, se traduit par un mouvement topographique continu, une liaison verticale et horizon-

tales des espaces de la ville et de la bibliothèque. Les programmes multiples de la ville, de la rue, de l'avenue Savoie et les éléments du programme de la bibliothèque sont placés dans des combinaisons visuelles inhabituelles. Ils peuvent ainsi être expérimentés de manière fortuite par les gens de passage, par les habitués, par les spectateurs des événements spéciaux, par des flâneurs qui viennent prendre un café.

L'idée d'engagement accidentel est favorisée à travers le prolongement visuel et l'enchaînement inattendu des expériences spatiales et fonctionnelles.

La seconde stratégie est issue d'une notion apparentée, tout en étant distincte à la juxtaposition des espaces : l'appropriation. Appropriation de la ville et du quotidien par la bibliothèque, et de la bibliothèque par la ville, par la société et par la population.

Le projet intègre cette notion d'appropriation, par l'avenue Savoie, d'une portion de la bibliothèque, afin d'y permettre l'intégration et l'amélioration visuelle de l'avenue. Le caractère identitaire de la ruelle, lieu de socialisation important du paysage Montréalais, s'effectue par l'ajout de bouquinistes, vitrines, expositions s'ouvrant directement sur l'avenue Savoie, comme des miniatures de la ville. Des étals de bouquinistes, similaires à ceux se trouvant à la base de la Grande bibliothèque pourraient être implantés de l'autre côté de l'avenue.

La bibliothèque s'approprie aussi quelques places mémorables de la ville, points de repère : le mont Royal, le fleuve Saint-Laurent, les tours du quartier des affaires, les passages menant à la rue Saint-Denis, la place Émilie Gamelin et le clocher Saint-Jacques par des percées visuelles contenues dans les séquences du scénario intérieur, à travers les espaces de lecture, de passage qui situent constamment la bibliothèque dans la ville.

ARQ

Comment le problème des aménagements paysagers s'est-il posé? Avec qui y avez-vous travaillé?

ÉQUIPE PATKAU

L'aménagement paysager, sommairement présenté lors du concours était un appui, une extension des deux notions de base du projet soient la compression d'espace et l'appropriation. Il était important d'étendre au paysage les notions déjà en place dans le projet. Une stratégie s'est alors développée à deux niveaux, l'arrimage premier du site au système plus ordonné de la ville, celui du paysage de la ville, avec ses enlignements, ses places et ses avenues vertes, l'autre secondaire issu du paysage naturel de la ville, et du paysage des îlots, chaotique et organique. L'interaction entre la topographie du site et celle de l'intérieur du bâtiment contribue à créer une liaison, un maillage entre paysage et construit.

C'est ce double paysage, celui de la ville et celui induit par le site qui subit les mêmes transformations que les données programmatiques. Ils interagissent ensemble, ils se supportent mutuellement, en demeurant en étroite relation avec le bâtiment. Par exemple, le jardin des enfants, surplombé par la passerelle d'accès, sera peuplée de bouleaux jaunes, plantés aléatoirement, de manière à offrir un deuxième niveau d'interaction après celui de la ville. Cette topographie se projette à l'extrémité nord du bâtiment, par la création d'un amphithéâtre vert, en réponse à celui de l'intérieur.

ARQ

Le programme technique de la GBQ est le résultat de plusieurs mois de travail de la part d'une équipe d'experts et a fait l'objet d'une publication exhaustive de tous les aspects fonctionnels, techniques et conceptuels du projet. Pouvez-vous commenter ce programme? Inspirant, trop technique, etc.

ÉQUIPE PATKAU

Le programme a servi de plusieurs manières à l'élaboration des aspects conceptuels du projet, ainsi qu'aux aspects fonctionnels. Tout d'abord certaines composantes du programme pouvaient sembler en opposition : lieu d'échange vs lieu de réflexion, lieu de recherche vs lieu de diffusion, collection québécoise vs collection bibliothèque centrale de Montréal. Ces oppositions ont marqué le projet de diverses manières tout au long du processus et ont inspiré un des aspects du concept soit la séparation formelle de la collection québécoise et de la BCM en deux chambres distinctes, deux volumes de bois dans un écrin de cuivre. De plus la richesse et la diversité des espaces et des échelles exigées au programme ont contribué grandement à l'exploration spatiale interne du projet.

ARQ

Comment avez-vous solutionné le problème de l'entrée de la Grande bibliothèque dans sa complexité à la fois architecturale (comme lieu d'accueil et d'appel) et fonctionnelle (liens avec la rue, le métro, les stationnements, etc) ?

ÉQUIPE PATKAU

L'entrée de la Grande bibliothèque, n'est que le prolongement, tout comme le paysage et l'architecture des notions d'arrimage entre la ville, la population, le site. Il était important que la notion de compression d'espace soit perceptible dès l'extérieur. Que les fonctions publiques de la bibliothèque interagissent déjà avec la ville, que la population puisse avoir plusieurs niveaux d'interaction avec la bibliothèque. Ainsi, au niveau du métro, celui du Montréal souterrain, et au niveau de la rue, les fonctions de conférences, expositions, café, bouquinistes, journaux et actualités, accueil et orientation, espaces de lecture font toutes partie du champ visuel. Le pont-passerelle monumental d'entrée relie la rue de Maisonneuve à l'enceinte même de la bibliothèque et se déploie au dessus d'un grand jardin en pente. Du métro, une connexion visuelle s'effectue avec la bibliothèque, mais aussi avec le monde extérieur. Le Montréal souterrain est important mais si peu souvent en relation visuelle avec le monde extérieur. Pour un instant, une référence extérieure est offerte au métro, une référence forte et également invitante.

ARQ

Le choix des matériaux (le cuivre, le bois, le granit) constitue une affirmation d'ordre tectonique de première importance dans votre concept. Comment en êtes-vous arrivés à ces choix ?

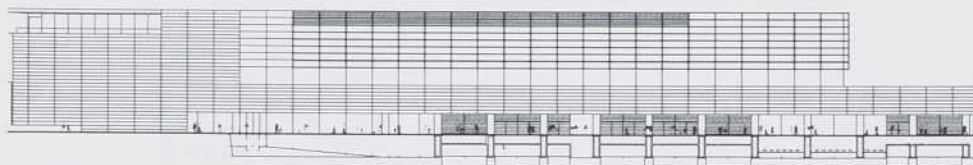
ÉQUIPE PATKAU

La matérialité du projet est sûrement, au delà de la forme un élément d'appui du concept, le choix et la disposition des matériaux sont la résultante du concept de base : un premier volume, un écrin de cuivre dans lequel est inclus deux éléments principaux de la bibliothèque, la BCM et la collection Québécoise. Ces derniers sont de bois, entre ces éléments un scénario, une promenade architecturale vient sculpter l'espace, dégageant ainsi chambres de lecture et variété d'espaces. Le choix résulte d'une considération de transposer le concept de base, de donner un niveau de lecture du bâtiment autre que purement esthétique, plutôt architectural, spatial et sensible.

Les principaux matériaux de finition intérieure utilisés sont québécois : bois et verre pour les cloisons intérieures, granit pour le mobilier et les planchers, alors que ceux utilisés pour l'enveloppe seront cuivre, verre et aluminium, matériaux typiquement québécois.

D'un point de vue architectural, le fait d'enclorre les deux «chambres de bois» de la bibliothèque en une enceinte dans le large contenant de cuivre relate une portion de la culture québécoise. La notion conceptuelle des «chambres de bois» provient de la lecture du roman d'Anne Hébert intitulé «Les chambres de bois». Dans ce roman, l'auteure québécoise décrit la lumière, l'odeur, la qualité et l'atmosphère d'un lieu constitué de deux chambres de bois, dans lesquelles Catherine, l'héroïne se révèle. Dans la Grande bibliothèque du Québec, les qualités intrinsèques des chambres de bois, conservant les collections au sein d'une large enveloppe de cuivre introduit la notion d'histoire, d'identité du lieu, espérant ainsi évoquer l'imaginaire et la mémoire en favorisant l'appartenance par l'appropriation des lieux.

Par l'usage inusité du cuivre, apparaissent la lumière (le jour vers l'intérieur, le soir vers l'extérieur), la transparence. En opposition à la perception massive du volume tel que ressentie dans un usage traditionnel du matériau, le cuivre apparaît à la fois comme un élément protecteur, enveloppant, chaleureux et comme une dissolution matérielle. Par l'introduction de la lumière contrôlée, d'interfaces spatiales, l'édifice acquiert une texture, une légèreté.



ARQ

En quoi votre concept reflète-t-il une vision d'avenir pour les grandes bibliothèques ?

ÉQUIPE PATKAU

D'une part la notion d'appropriation des lieux, amorcée par le programme lui-même avec l'insertion de fonctions publiques très variées tel auditorium, salles d'expositions et renforcée par notre concept de circulations et d'aménagement du rez-de-chaussée pourrait influencer grandement la manière d'utiliser ces bâtiments publics et gratuits par la population. La relation entre l'utilisateur et l'édifice est pour nous une donnée des plus importante, le succès d'un tel équipement passe par une appropriation collective et par une relation privilégiée entre espace architectural et espace social.

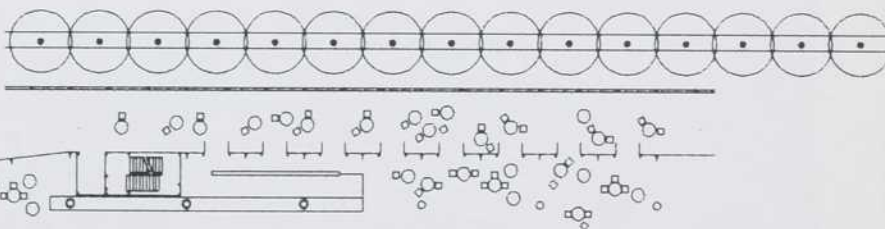
D'autre part notre prise de position concernant les livres eux-mêmes à un moment où plusieurs pensent qu'ils sont amenés à disparaître, et où plusieurs pensent à ces lieux en terme de médiathèques, pourrait soulever réflexion et remise en question. Remise en question pour nous également au commencement du projet, mais aussi critique des bibliothèques actuelles qui trop souvent ne sont qu'un vaste entrepôt de livres. Notre concept tient à la fois de l'image romantique, classique de la bibliothèque avec la Collection québécoise où la mise en valeur des livres était primordiale et de la vision contemporaine de ses vastes espaces, lieu de rassemblement du savoir. Nous avons disposés les ouvrages tel des murs de livres sur tout le pourtour externe de l'espace, sur trois étages, accessibles à partir de mezzanines. Pour nous, il était important que le livre se retrouve dans un lieu tenant à la fois du contenant et de l'espace ouvert et accessible, mais surtout que l'utilisateur se sente interpellé par la bibliothèque.

ARQ

Maintenant que vous en êtes arrivés à la matérialisation de votre projet, comment va fonctionner l'équipe ? Organisation, rôle des associés, endroit de travail, ingénieurs et consultants, calendrier ?

ÉQUIPE PATKAU

Nous sommes actuellement en train de concrétiser les bases de l'équipe et de son organisation. Il est certain que pour nous chacun des membres du consortium joue un rôle de premier ordre, puisqu'il appartient à chacun d'apporter sa contribution, sa vision, mais aussi son expérience. Il est certain que les tâches seront spécialisées, afin de mieux répartir le travail à effectuer, mais tous et chacun seront très fortement impliqués tout au long du processus.



*Patkau Architects,
Croft-Pelletier, architectes
Gilles Guité, architecte*

PATKAU – CROFT PELLETIER –
GILLES GUITÉ ARCHITECTES
Marie-Chantal Croft
Michael Cunningham
Gilles Guité
Patricia Patkau
John Patkau
Eric Pelletier

Vaughn Berg
Eric Boelling
Greg Boothroyd
Judy Cheung
Samantha Hayes
Timothy Newton
Patrick O'Sullivan
Kathy Robertson
David Shone
Cédanne Simard
Craig Simms
Kristine Solberg
Peter Suter
Nick Sully

CONSULTANTS
Gage-Babcock & Associates Ltd
consultant en codes

Fred Wong
BTY Group, consultant en coûts
Joe Rekab

Photographe
James Dows

**LA RELATION ENTRE
LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC
ET SON CONTEXTE**

Le projet développe deux grandes stratégies architecturales :
1. La compression d'espaces

Le projet propose que les espaces publics de la ville et les espaces publics de la bibliothèque soient compressés ensemble afin qu'ils puissent dialoguer, interagir en s'animant et en se supportant mutuellement. De cette manière, les composantes spécifiques à chacun sont superposées, juxtaposées au sein d'un assemblage subtil, où les limites qui les séparent sont quasi inexistantes. Cette notion est rendue possible tout d'abord par l'extraction, à l'exception des collections, des fonctions du programme et par leur insertion vers l'espace public de la ville. Les programmes multiples de la ville, de la rue, et les éléments du programme de la bibliothèque sont placés dans des combinaisons visuelles inhabituelles. L'idée d'engagement accidentel est favorisée à travers le prolongement visuel et l'enchaînement inattendu des expériences spatiales et fonctionnelles.

2. L'appropriation

Tout en étant distincte de la juxtaposition des espaces, l'appropriation est une notion apparentée. Le projet intègre l'appropriation, par l'avenue Savoie, d'une portion de la bibliothèque, afin d'y permettre l'intégration et l'amélioration visuelle de l'avenue. La rue Berri sera appropriée par la terrasse du café, l'été. Cette appropriation, avec le paysagement proposé permettra d'animer et d'améliorer cette portion de rue. La place Paul-Émile Borduas, en s'insérant à travers l'édifice tel un passage intérieur, entre les deux principales collections, s'empare du bâtiment et favorise l'interaction de la GBQ avec la rue Saint-Denis. L'auditorium participe à la vie culturelle montréalaise avec son théâtre intérieur dont la scène est jumelée et partagée avec le grand amphithéâtre extérieur. La force de synergie de ces deux équipements permet à la ville et au quartier de jouir d'un espace de spectacle signifiant.

**LA RELATION ENTRE LA COLLECTION
QUÉBÉCOISE ET LA COLLECTION PRINCIPALE**

Notre réponse architecturale à la présence de deux grandes collections mises en relation au sein de la GBQ, est la création de deux «chambres de bois». Elles sont à la fois reliées et séparées dans l'espace et sont toutes deux placées dans un écrin de cuivre. Elles sont apparentées tout en étant différentes. L'une dédiée à la collection principale devient un contenant pour les collections et services qui requièrent un éclairage contrôlé. En plus de contenir les collections, cet espace est extraverti, axé sur l'extérieur, par la disposition des multiples salles de lecture et de détente, hors de ses propres frontières, entre la paroi de bois et la paroi de cuivre. L'autre, la Collection québécoise, est un grand espace très haut, focalisé et interiorisé, intégrant les lieux de lecture et la collection. Chacune des chambres est formée de murs constitués de panneaux de bois, soit ajourés tel un voile, semi-transparentes et espacés, soit continus, solides et plus opaques. Sous ces collections, se trouve une vaste et riche topographie. Cet élément paysagé permet le métissage de la vie du métro, de la

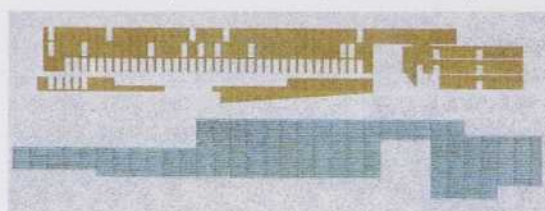
rue et de la bibliothèque en une séquence spatiale complexe, qui sert d'ancrage à la promenade architecturale en regard au contexte environnant.

LA BIBLIOTHÈQUE EFFICIENTE

Le projet propose aux usagers deux options : l'une étant la bibliothèque du scénario, du cheminement à travers des séquences et des espaces inattendus, l'autre étant la bibliothèque performante, compacte et directionnelle. L'une permettant un cheminement direct et rapide, l'autre offrant une série de places interreliées pouvant être utilisées comme espaces de réflexion, de lecture ou simplement de cheminement.

MATÉRIALITÉ

D'un point de vue technique, les matériaux et systèmes utilisés dans la GBQ sont : une structure de béton armé et d'acier. Les principaux matériaux de finition intérieure sont québécois : bois et verre pour les cloisons intérieures, granit pour le mobilier et les planchers alors que ceux utilisés pour l'en-

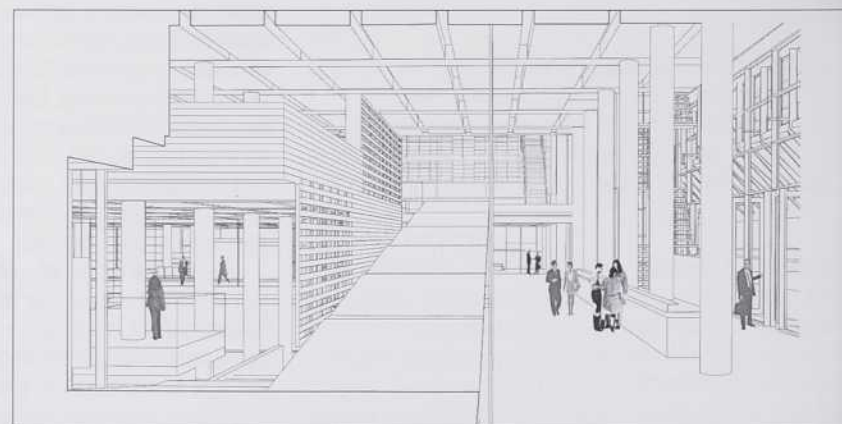
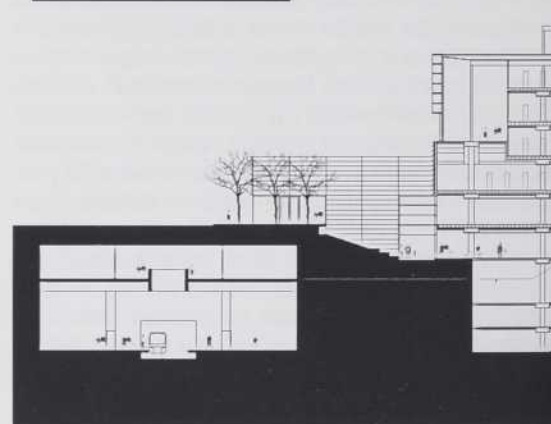


veloppe seront le cuivre, le verre et l'aluminium. Comme le bois, le cuivre est un matériau omniprésent au Québec d'où il y est extrait. Il est souvent associé aux édifices de prestige tant à Montréal qu'ailleurs au Québec. Le projet propose une nouvelle lecture du cuivre, par son utilisation en de larges pans inclinés, aux multiples facettes. Ces deux principaux matériaux utilisés sont à la fois nobles et robustes, naturels et vivants comme la culture. Ils acquièrent avec le temps une patine et une richesse de texture et de couleur.
(Extrait de la présentation)

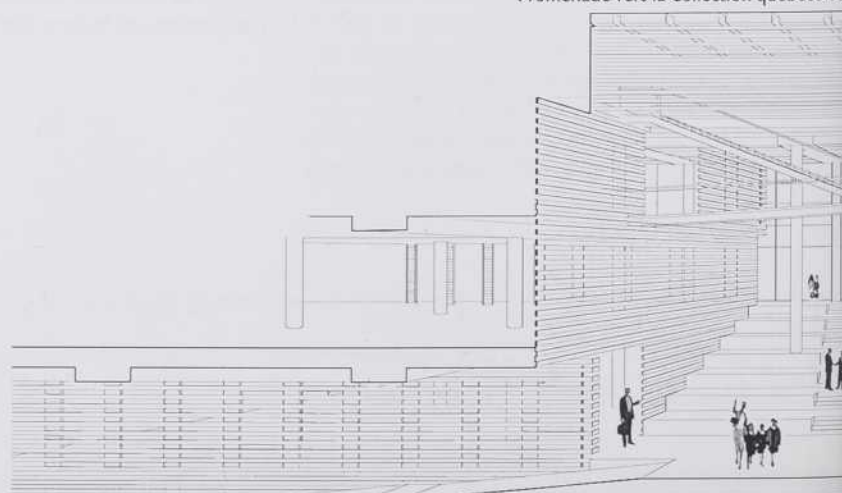
La Collection québécoise
en relation avec Langues
et Littérature et
l'Histoire



Perspective Berri/ de Maisonneuve

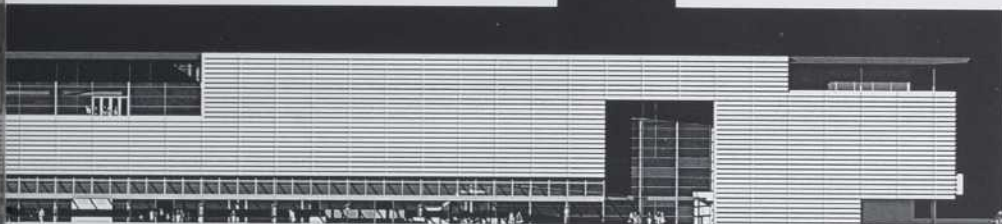


Promenade vers la Collection québécoise

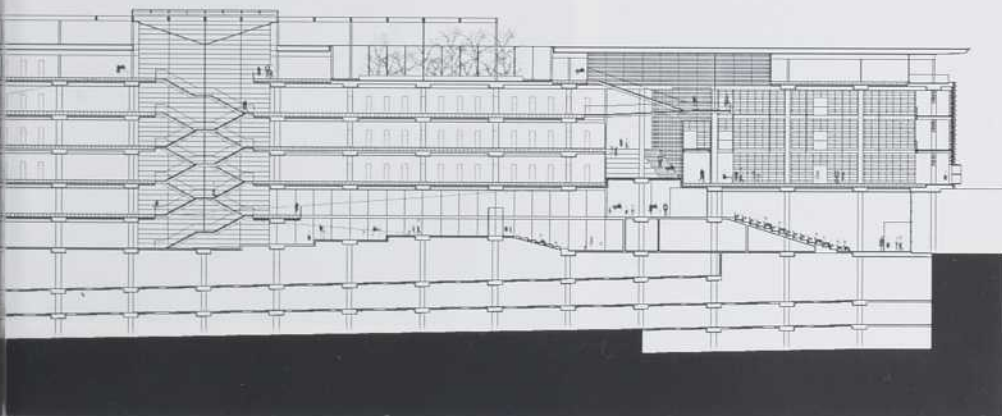




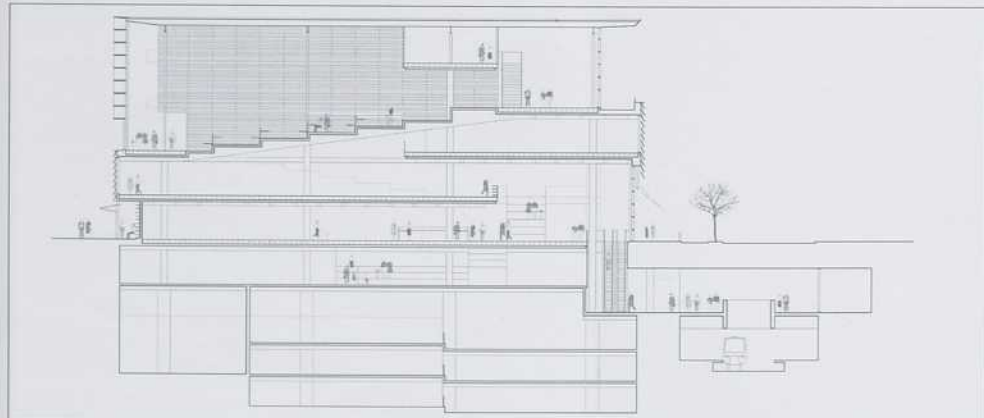
Élévation de Maisonneuve



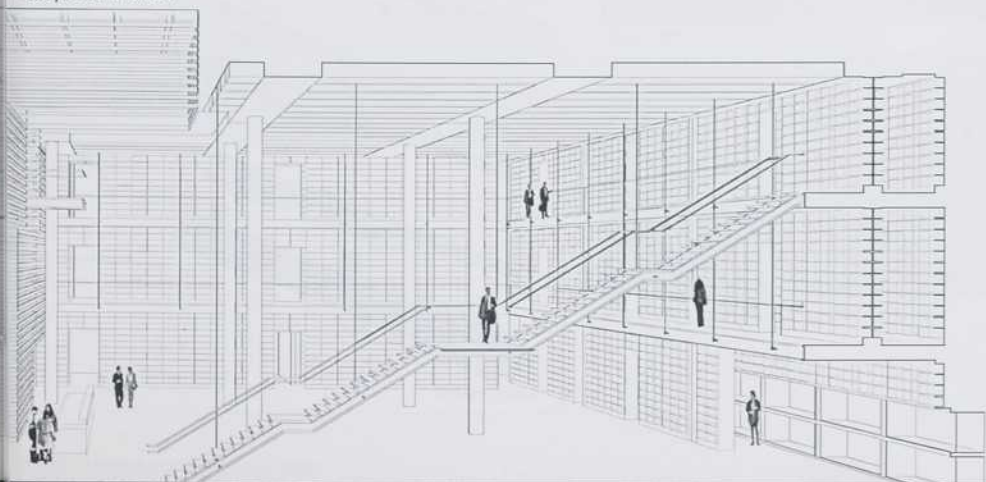
Élévation Berri



Coupe longitudinale

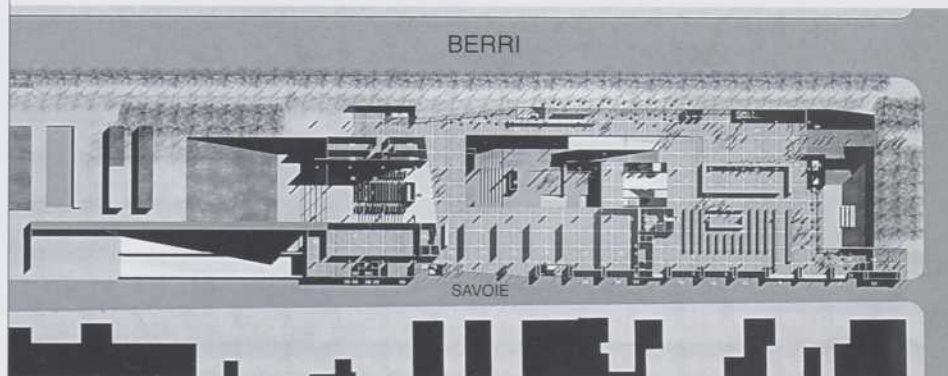
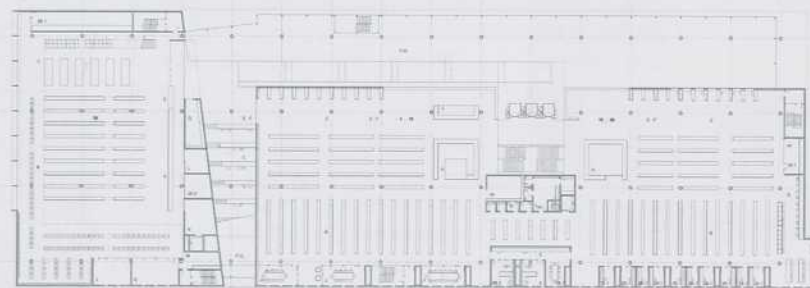
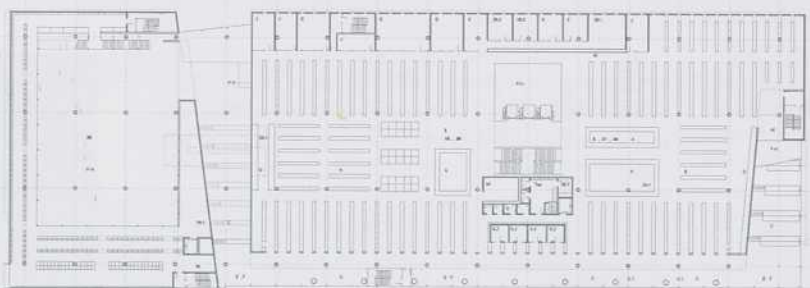
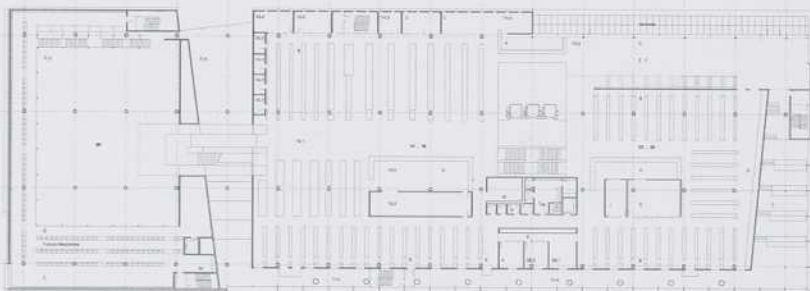
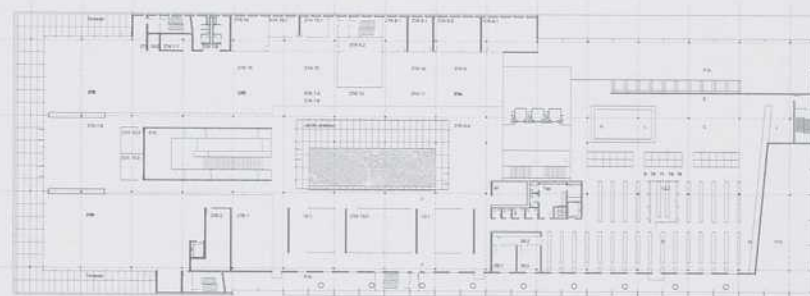


Coupe transversale



De haut en bas

- Niveau 4
- Niveau 3
- Niveau 2
- Niveau 1
- Niveau 0



Zaha Hadid Boutin Ramoisy Tremblay, architectes

ARCHITECTES

Zaha Hadid avec Patrik Schumacher – London
Boutin Ramoisy Tremblay
Architectes – Québec

ÉQUIPE DE PROJET

Sonia Villaseca, Stephane Hof,
Chris Dopheide,
Djordje Stojanovic, Dillon Lin,
Lida Charsouli, Garin O'Aivazian,
David Gerber, Andreas Durkin,
Liam Young, Christos Passas,
Sara Klomps

INGÉNIEURS EN STRUCTURE

Ove Arup Partnership – London
Bob Lang

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

Ove Arup Partnership – London
Andy Sedgewick

CONTRÔLE DES COÛTS

Hanscomb – London
Gary Mardon
Ben Goodenough
Hanscomb – Québec
Philippe Coutou

ÉCLAIRAGISTE

Office for Visual Interaction –
Washington DC
Enrique Peininger
Jean M. Sundin

LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION URBAINE

Tout en occupant totalement le site, le bâtiment libère sur toute sa périphérie un ensemble d'espaces urbains. Un recul de 35 mètres par rapport au boulevard de Maisonneuve permet d'aménager une place publique de bonne taille qui exprime, à l'échelle de la ville (du quartier), la présence d'un édifice public d'importance majeure, tout en dégagant, le long de Maisonneuve, une perspective qui permet de mieux apprécier l'envergure du bâtiment. Sa superficie de plus de 2000 mètres carrés est généreuse et partiellement couverte par un spectaculaire pan de toit qui jaillit, en porte-à-faux, du coin de l'édifice. L'empreinte au sol du bâtiment permet d'aménager, sur le reste de sa périphérie, des espaces beaucoup plus généreux que ceux qui entourent l'actuel Palais du Commerce. Cette masse importante est cependant rythmée, et sa structure exprime à la fois les principaux accès extérieurs et les grands axes de circulation intérieurs. Cette expression se fait par le biais de «crevasses» dans la masse de l'édifice et par des déchirures ou par la complète transparence de son enveloppe.

LE CONCEPT ARCHITECTURAL

Le concept articule les fonctions de la bibliothèque en un ensemble de lieux thématiques qui sont à la fois autonomes (avec leur environnement et leur ambiance propres), et interreliés au sein d'un contexte très fort. Ceci permettra aux usagers de bénéficier d'une atmosphère de relative intimité tout en restant à portée immédiate des ressources qui leur sont nécessaires. L'élément générateur du concept architectural est celui d'un espace de navigation continu qui permet d'appréhender, en séquence, les grands pans de la connaissance que représentent les diverses collections. Cet espace se développe et se ramifie comme un arbre (l'arbre de la connaissance); les disciplines se succèdent et se diversifient, du général vers le particulier. L'espace de navigation s'exprime dans l'architecture par de profondes «veines» qui irriguent les diverses composantes de l'édifice. Ces veines semblent résulter d'une sorte d'érosion de la masse initiale du bâtiment. Les circulations suivent ces veines d'érosion et leur cheminement offre des vues longitudinales, diagonales, obliques qui assurent en tout point une orientation complète de l'utilisateur. L'entrée principale est dominée par un surplomb, résultat de cette érosion de la masse initiale; ce surplomb ainsi que les différentes stratifications intérieures du bâtiment sont parfaitement visibles de l'extérieur (le vitrage est incliné pour éviter tout reflet). De même, dès l'entrée, l'œil peut suivre la progression des grandes circulations et leurs ramifications, et l'utilisateur peut choisir l'itinéraire qui le mènera à l'une ou à l'autre des collections. Les matériaux mis en œuvre sont réduits au minimum; l'attention se porte sur la morphologie spectaculaire du bâtiment, sur la diversité de ses perspectives plutôt que sur l'opulence de ses matériaux. La structure, dans la mesure du possible, est laissée nue, avec les traces de la mise en œuvre, lisible dans toute sa complexité. Le rez-de-chaussée est public; il est en contact avec la rue et le métro; il est sonore, les matériaux sont durs, pierre, béton. En montant vers les étages, les atmosphères se font plus feutrées, plus

sourdes, plus lumineuses aussi. Au dernier étage, les salles baignent dans la lumière naturelle qui filtre par le toit. Ici, c'est le haut de la ramure de l'arbre, le matériau dominant est le bois blond, ici c'est le calme, c'est la fin du chemin.

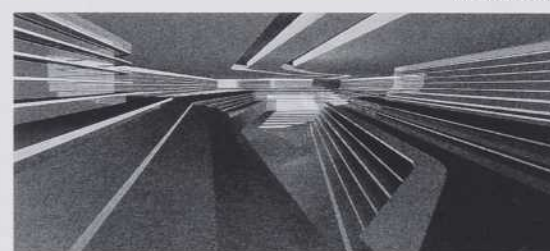
LA STRUCTURE

La structure est conçue comme un ensemble de murs porteurs, en béton qui se chevauchent sans être nécessairement superposés. Ces murs sont largement percés pour permettre le passage des circulations et leur enchevêtrement crée un treillis tri-dimensionnel extrêmement rigide qui permet des portées variant de 15 à 30 mètres. La structure sera en béton aux niveaux inférieurs, avec l'introduction d'éléments de charpente d'acier au fur et à mesure de la progression vers le toit. L'étage supérieur, totalement structuré en acier, sera le plus léger. Le grand porte-à-faux de l'entrée est un des éléments marquant de l'architecture du bâtiment et sera une démonstration des capacités d'ingénierie moderne. Sa structure, comparable à celle d'une aile d'avion sera contre-balançée par la masse de l'étage et les éléments seront mis en place pour assurer le contrôle d'éventuelles vibrations.

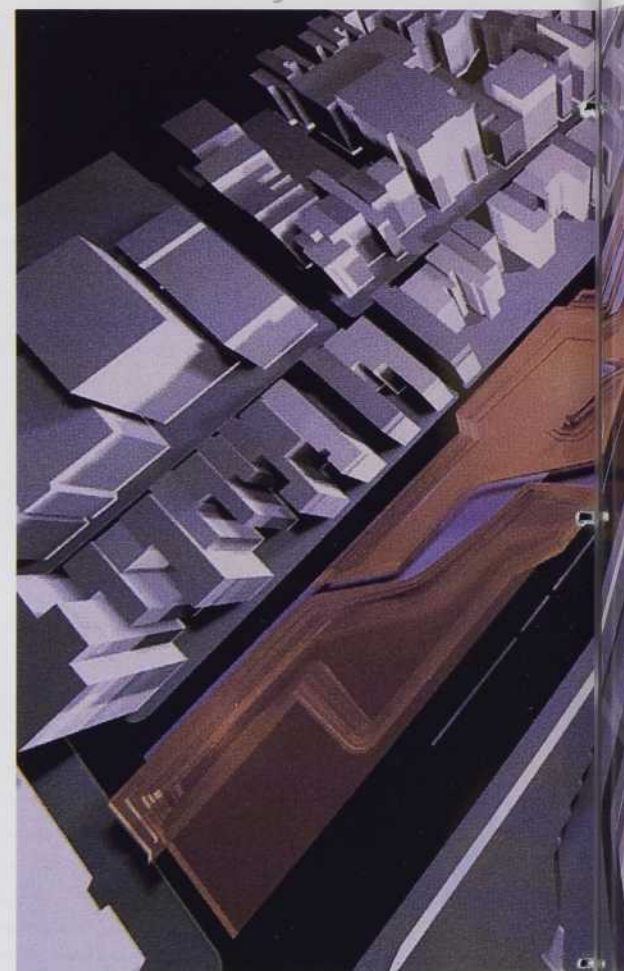
(Extrait de la présentation)



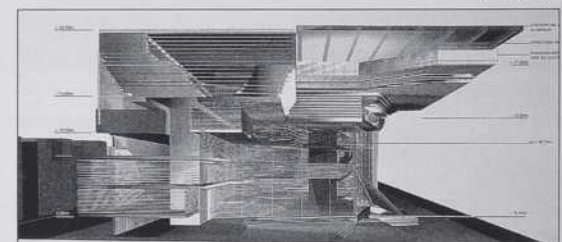
Vue aérienne



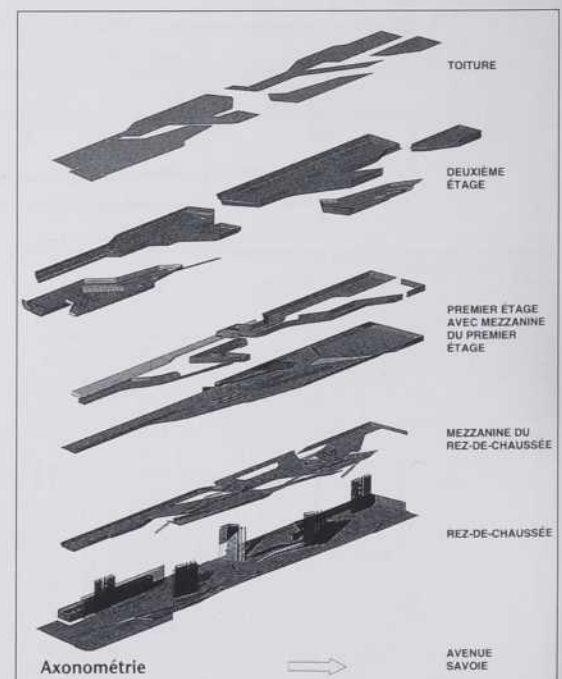
Vue intérieure sur la collection québécoise



Vue aérienne

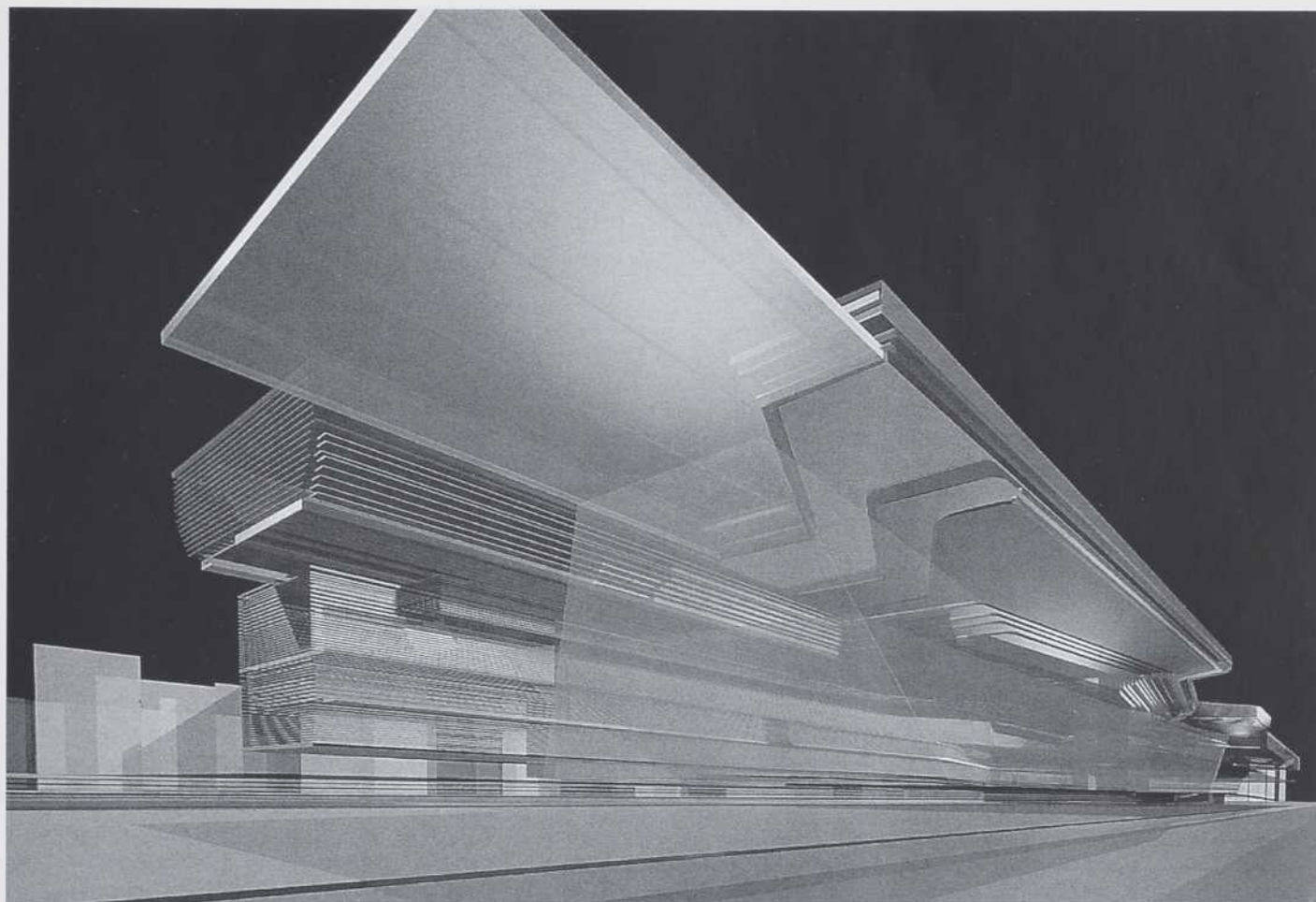


Élévation sur de Maisonneuve



Axonomie

AVENUE SAVOIE



Perspective Berri/de Maisonneuve

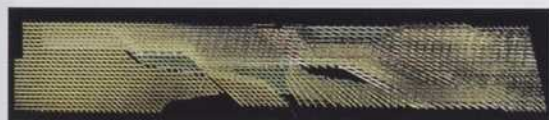
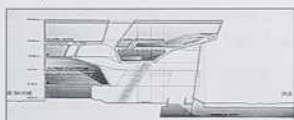
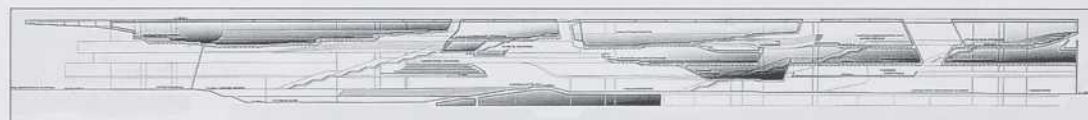


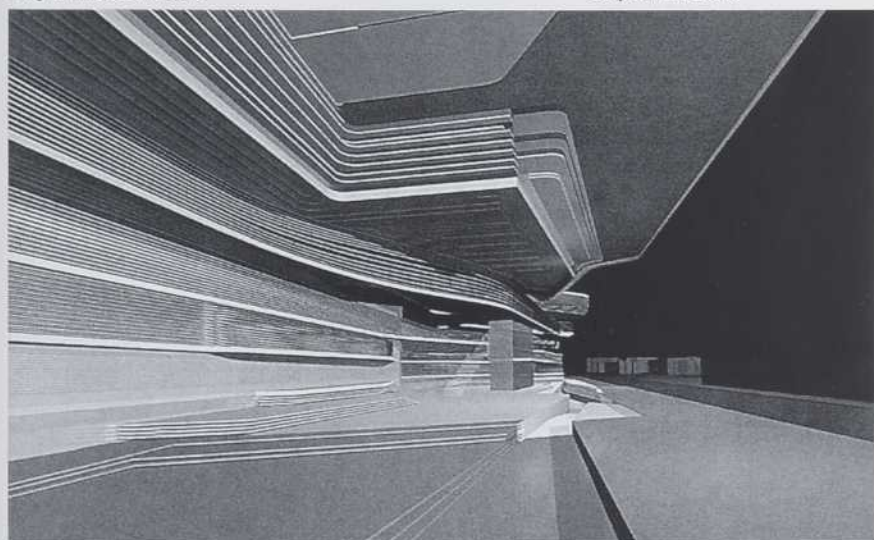
Diagramme de structure



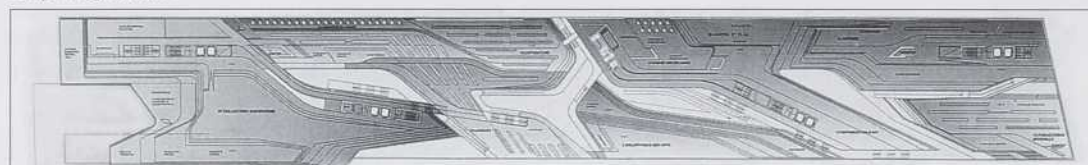
Coupe transversale



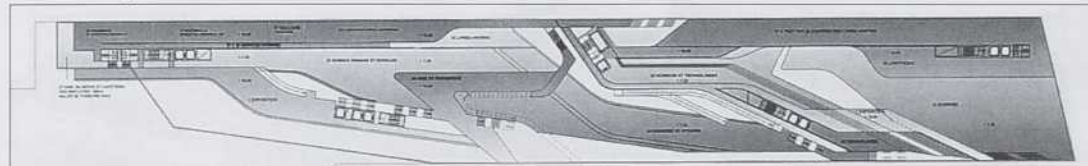
Coupe longitudinale



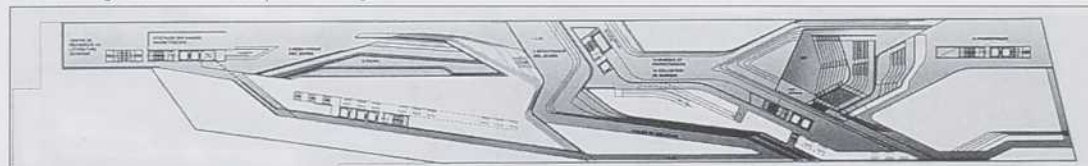
Entrée principale



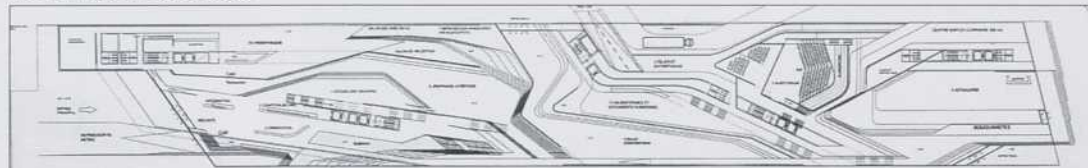
Deuxième étage



Premier étage et mezzanine du premier étage



Mezzanine du rez-de-chaussée



Rez-de-chaussée

Atelier Christian de Portzamparc
Jean-Marc Venne
Birtz Bastien
Bélanger Beauchemin Gallienne Moisan Plante
Élizabeth de Portzamparc

CONCEPTION ARCHITECTURALE
Christian de Portzamparc, architecte
Jean Marc Venne, designer
Karol Claverie, architecte
Élizabeth de Portzamparc, architecte d'intérieur

IMAGES DE SYNTHÈSE
Jean Charles Chaulet
Étienne Pierres, architecte

DESSINATEURS
Isabelle Ragot
Odile Pornin

STAGIAIRES
Dominic Lim
Sonia Coulombe

MAQUETTE
Katherine Cladet

ÉTUDES TECHNIQUES
Clément Bastien, architecte, chargé de projet, opération

Luc Beaudoin, architecte
Patrice Beauchemin, architecte
André Moisan, architecte
Louis Lemire, ingénieur

M. Datry, ingénieur, Paris

LA GBQ : UN LIEU MAGNÉTIQUE

La GBQ doit être un lieu magnétique, attirant, fort, qui donne à deviner et à voir ses activités et ses ressources. On doit d'emblée vouloir la visiter. Pour réaliser cette accessibilité maximale, la bibliothèque doit être non seulement la tête d'un réseau immatériel de communications, l'espace physique parfait pour la recherche, la lecture, la diffusion, mais elle doit aussi être un nouveau lieu majeur dans le réseau des espaces publics de Montréal, un point de départ, un but d'arrivée et un lieu de croisement. Pour qu'elle soit un vrai pôle culturel, sa relation avec la ville doit en faire un pôle urbain. Nous avons donc vu la GBQ autant comme lieu d'accueil et de rencontre autour de ses ressources culturelles, d'invitation à les découvrir, que comme lieu de recherche et de lecture. Une sorte de forum public. Nous avons dilaté, étendu l'espace d'accueil en une vaste nef lumineuse qui s'ouvre largement sur le panorama de la ville. C'est une enveloppe de verre climatisée assez haute pour laisser pénétrer largement la lumière latérale. Elle contient en quatre volumes clos, distincts de grandes formes servant les activités du programme. En haut, les plateaux des collections, comme suspendus, baignés de lumière, offrent des conditions de calme et de concentration aux étudiants, chercheurs et lecteurs de toutes sortes. Ainsi, entre les intérieurs, lieux de travail, de réunion ou de consultation, et l'extérieur à l'air libre, froid l'hiver, le projet installe un entre-deux lumineux, climatisé, public, ouvert en permanence et qui invite à pénétrer.

LA PROMENADE URBAINE

Le lieu proposé pour la Grande bibliothèque du Québec est une promenade urbaine paysagère couverte sur deux niveaux: sous-sol et rue, ouverte à la fois sur la ville et le niveau du sous-sol. Cet espace public couvert est en parfaite continuité visuelle avec la ville grâce aux dispositifs architecturaux et paysagers conçus: la transparence du verre; le traitement de sol de l'intérieur se prolonge dans la perspective extérieure: matériau du sol, luminaire et mobilier urbain et bambous d'intérieur et bambous résistants. Avec une perméabilité traversante, nous y trouvons toutes les liaisons organiques du quartier: prolongement de la place Borduas, les rues intérieures dédoublent l'hiver les avenues Savoie et Berri auxquelles on peut accéder facilement grâce aux multiples ouvertures. Les commerces (restaurant, bouquinistes), sont ouverts à la fois sur les rues extérieures et intérieures et les jardins intérieurs se prolongent dans la perspective des jardins extérieurs grâce à leurs plans obliques. Dès l'arrivée du métro on est inondé de lumière naturelle et on aperçoit le jardin extérieur au fond de la perspective en pente.

LA COLLECTION QUÉBÉCOISE

Le Hall du 4^e étage permet d'accéder directement à la Collection québécoise, de prendre la passerelle menant à la bibliothèque thématique de l'histoire ou d'emprunter l'escalier un peu monumental qui mène à la section langue et littérature. La première salle de la collection présente une composition scénique des fonctions prévues à l'entrée avec des présentoirs, vitrines, comptoir et mobilier dessinés spécialement pour

ce lieu. Cette installation très attractive par sa composition, matériaux et éclairage, propose une atmosphère adéquate à la mise en valeur de la Collection québécoise.

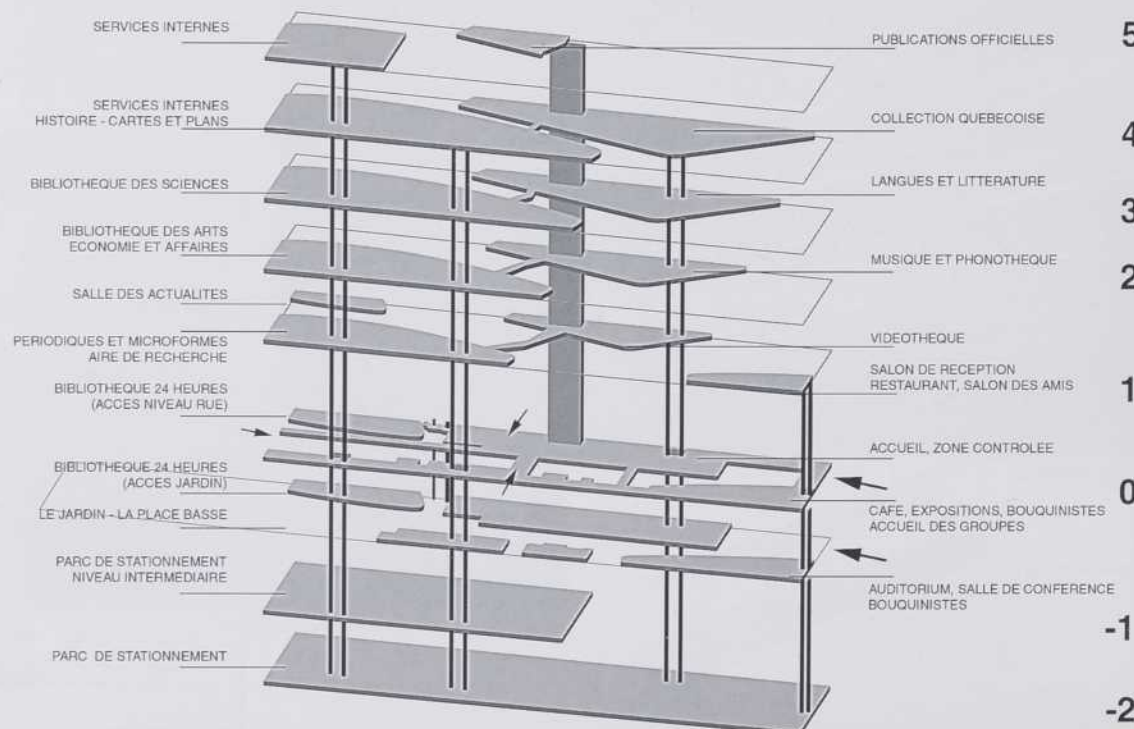
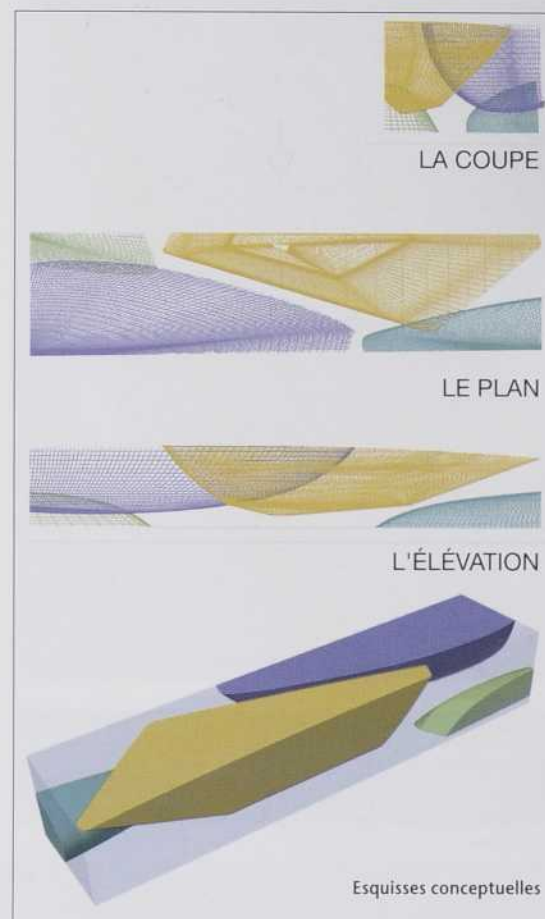
LA STRUCTURE

L'ossature porteuse de l'enveloppe vitrée est constituée de portiques de charpente métallique, espacés tous les 8 mètres. Le vitrage est de type structural, les dimensions des unités de verre ont été, à ce stade maintenues à 2,5 m maximum pour en limiter les coûts. La traverse supérieure des portiques est constituée d'un profil reconstruit soudé. L'ensemble du plan de toiture est contreventé dans l'épaisseur de la couverture de façon à assurer la stabilité horizontale de l'ensemble et l'homogénéité des déformations horizontales. La réponse technique pour la captation de lumière en toiture a retenu l'idée de verticales en verre, évitant ainsi les toitures verrières zénithales aux étanchéités incertaines.

LES COQUES

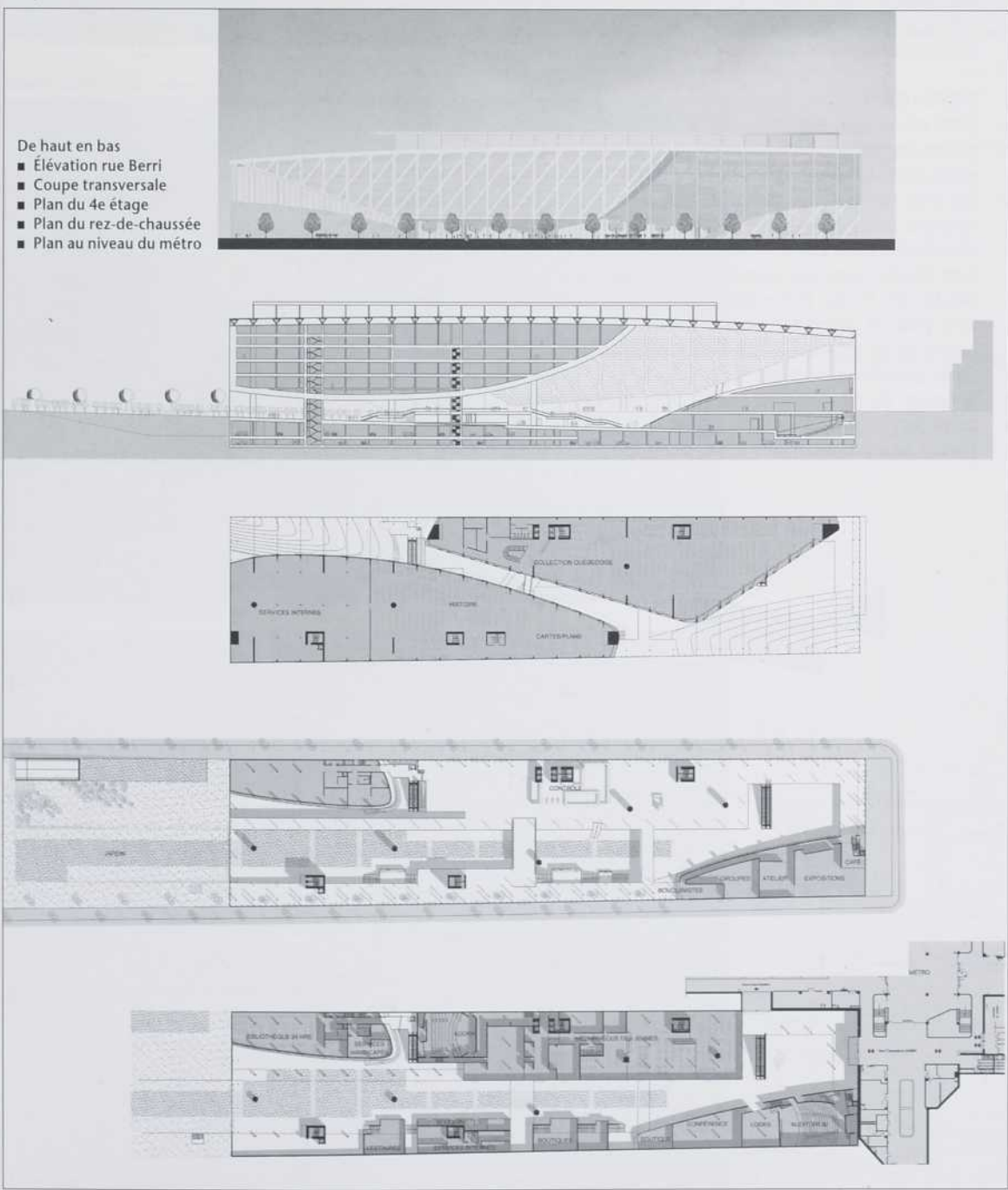
L'ossature porteuse est réalisée selon un principe identique à celui utilisé en construction navale. Elle comprend une ligne de quille, constituée de deux poutres de caissons métalliques et de couples régulièrement espacés selon un pas de 8 mètres. Les membrures longitudinales sont constituées par les rives des planchers. Le bordé est constitué d'une maille triangulaire, assurant la transmission des charges verticales et le raidissage de l'ensemble, à la façon d'une peau extérieure et conférant une grande rigidité à l'ensemble. Chaque coque repose sur un nombre limité de noyaux rigides en béton armé, contreventant l'ensemble de la structure. Ces noyaux reçoivent les servitudes de circulation et les fluides.

(Extrait de la présentation)





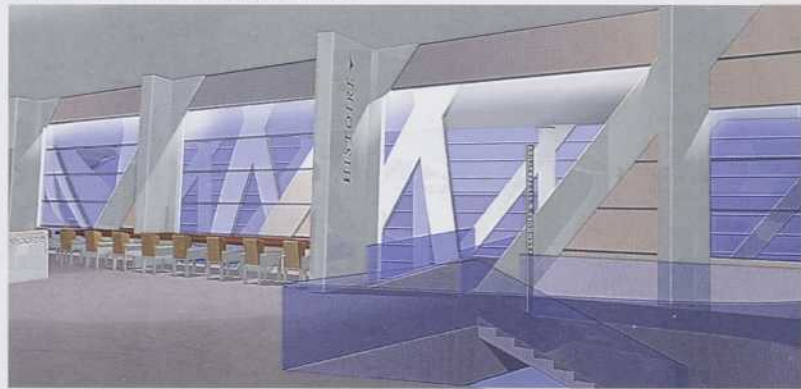
Perspective Berri / de Maisonneuve



Perspective intérieure : entrée par la rue Ontario



Perspective intérieure : entrée par le métro



Perspective intérieure : la Collection québécoise

Saucier + Perrotte
Menkès Shooner Dagenais, architectes
Desvignes & Dalnoky, paysagistes
Go Multimédia

ARCHITECTES
*Saucier + Perrotte / Menkès
 Shooner Dagenais architectes*

CONCEPTEUR PRINCIPAL
Gilles Saucier

ÉQUIPE DE CONCEPTION
*André Perrotte
 Anik Shooner
 Anna Bendix
 Yves Bouchard
 Maxime-Alexis Frappier
 Yvon Lachance
 Julie Lafrenière*

ARCHITECTES DE PAYSAGE
*Desvignes & Dalnoky, paysagistes
 Michel Desvignes*

INTEGRATION TECHNOLOGIQUE
*Go Multimédia
 Guy Desmarteaux*

MODÉLISATION 3D
Mustang média

MAQUETTE
Atelier Glaf

LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC

Montréal, comme la plupart des villes du Québec, est profondément marquée par l'idée du paysage qui l'a vue naître. Elle a grandi à partir du fleuve se développant graduellement sur une pente douce vers le nord de l'île. Au moment d'entrer dans la bibliothèque, l'œil s'élève vers un jardin suspendu qui marque la présence de la Collection québécoise par une lumière naturelle vibrante. Cette plaque de lumière prend la forme, dans le hall d'accueil, d'un objet de verre illuminé de l'intérieur qui transcende la présence du jardin au-dessus. Toutes les activités contrôlées de la bibliothèque sont situées dans cette zone de lumière colorée. Depuis le boulevard de Maisonneuve le visiteur gravit une pente très douce vers l'accueil contrôlé de la bibliothèque sous la plaque lumineuse du jardin. Là, commence son déplacement véritable sur un vecteur oblique vers le niveau de la Collection québécoise et des jardins au niveau correspondant à l'élévation de la rue Sherbrooke. Les jardins intérieurs et extérieurs forment une sorte de colline virtuelle créée par les parois obliques de verre transparent qui imprègnent le lieu d'une quiétude blanche au moment de voyager d'un univers littéraire à un autre.

FAÇADE LENTE, FAÇADE RAPIDE

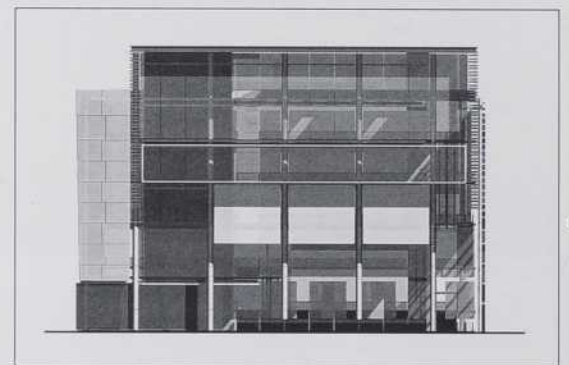
L'importance de l'axe nord-sud est marqué par les deux façades du bâtiment. Elles sont profondément différentes tant par leur apparence que par le contact qu'elles entretiennent avec la ville. La façade rapide, sur l'axe Berri, parle de vitesse de déplacement. Elle accompagne le mouvement ascendant des visiteurs sur les escaliers roulants et les passerelles. Sa surface est un instantané des déplacements lumineux que laisse sur la pellicule photographique le mouvement de la lumière des voitures dans la ville. La face extérieure miroitante d'une série de lames de métal horizontales, et pour certaines ondulantes, réfléchira le soir venu cette lumière colorée toujours en mouvement. La façade lente, sur l'avenue Savoie, contient une grande partie des espaces de lecture. Elle est orientée vers ce pôle de la ville et offre une infinité de points de vues dans une lumière toujours abondante. La surface de verre translucide de plus en plus transparente vers le centre révèle alors le jardin extérieur perceptible de la rue Saint-Denis, par la ruelle Borduas. Cette variation de transparence vers le cen-

tre donne l'illusion d'une longue surface courbe percée d'une série de petits jardins colorés. Cette façade habitable est un refuge, un lieu de recueillement. La Collection québécoise s'ouvre largement sur l'espace central tout en étant contrôlée par la lumière du jardin intérieur. Depuis celle-ci, tous les espaces majeurs du hall sont visibles et accessibles. L'aire de mise en valeur de la Collection québécoise s'ouvre sur le jardin extérieur qui pourra, quand la saison le permet, servir aux lancements de livres et autres événements spéciaux. L'espace de la Collection québécoise a une hauteur de dix mètres, son plafond est constitué de verre opalescent lumineux qui ajoute à la transcendance du lieu.

PAYSAGE

L'idée même du paysage est la donnée fondamentale du projet. Les formes, les circulations et les surfaces sont imprégnées du lien qu'elles entretiennent avec les éléments naturels. Les trois zones de plantation s'échelonnent le long de l'axe nord-sud. Le parvis, les jardins intérieur et extérieur et la cour sont plantés d'une essence unique, le bouleau. Ces bouleaux sont répartis selon une densité croissante; du parvis plus dégagé vers la cour arrière très dense formant un écran visuel. Pour les jardins suspendus, le sol est recouvert d'un couvre-sol au vert très éclatant. Essence indigène, le bouleau réfère aux formes anciennes de communication : l'écriture et le dessin. De cette façon le lieu se rattache à ses origines naturelles.

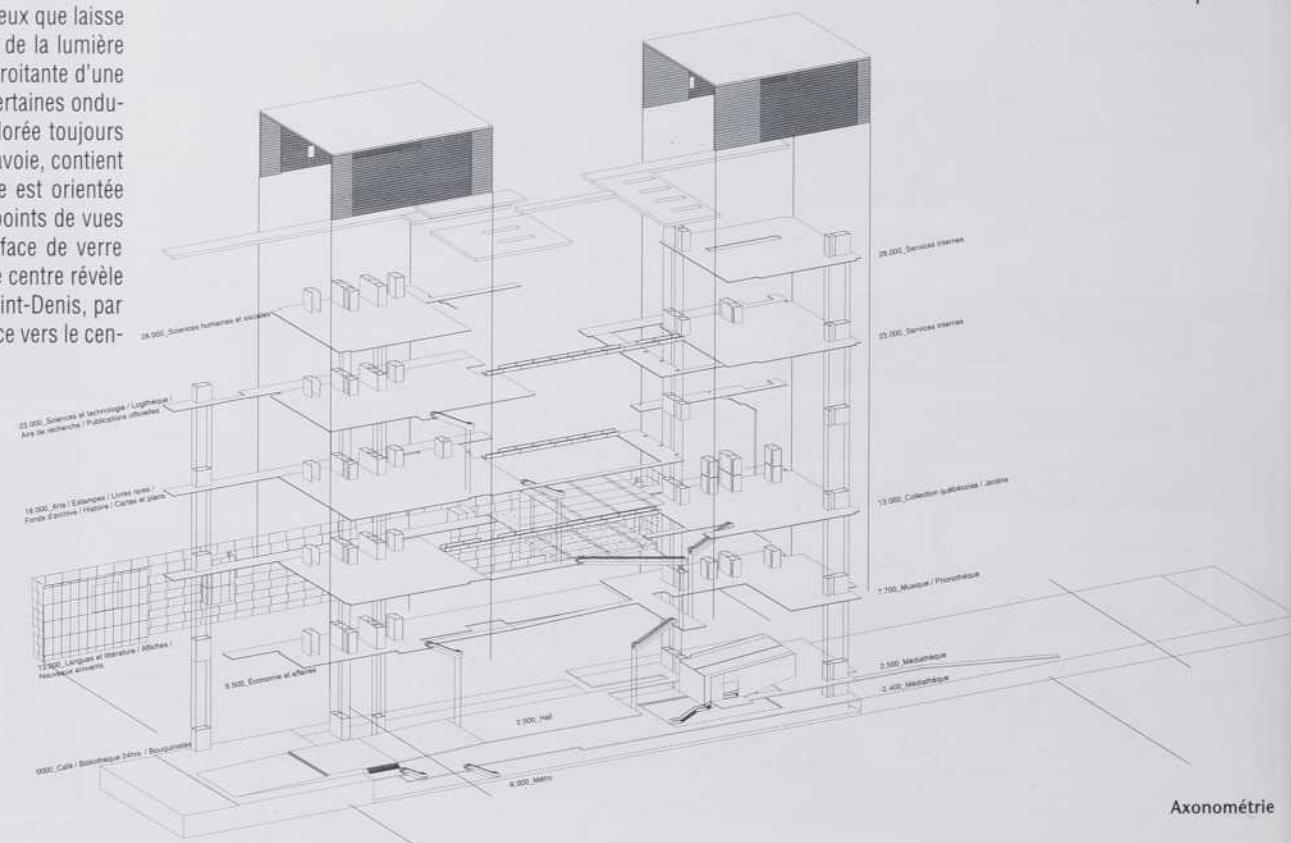
(Extrait de la présentation)



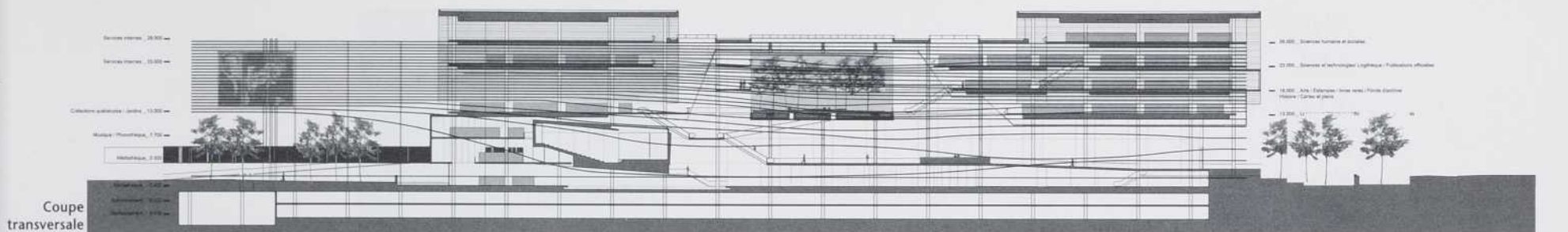
Élévation, rue de Maisonneuve



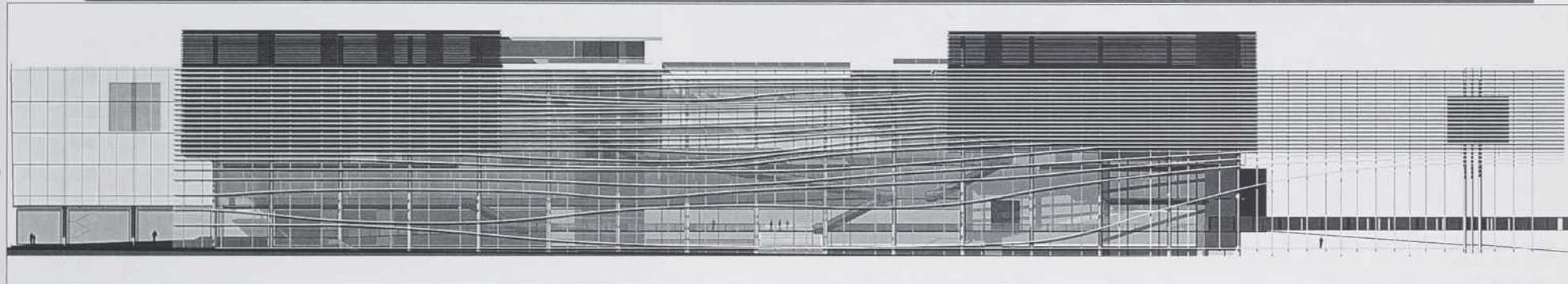
La Collection québécoise



Axonométrie



Coupe transversale



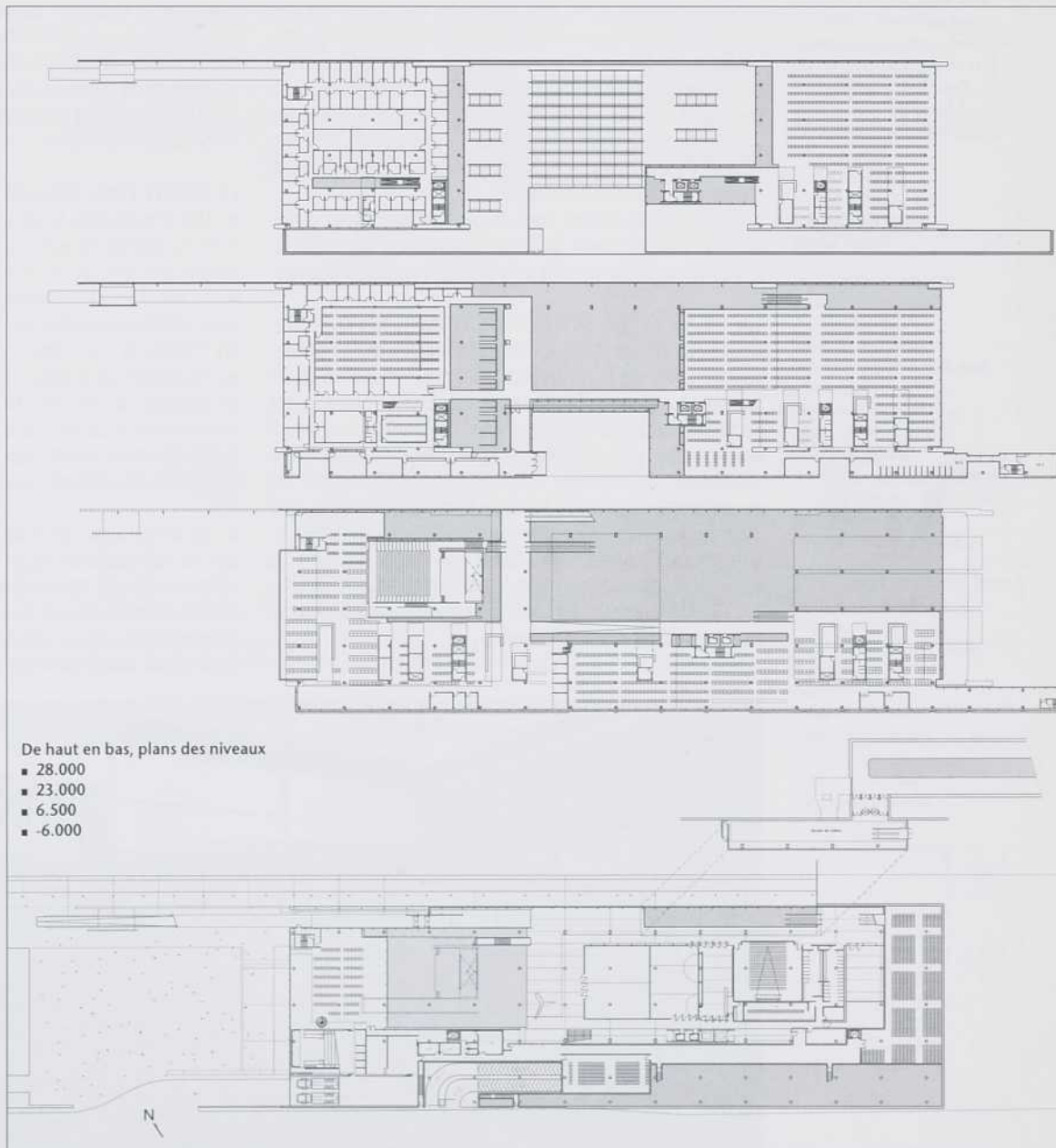
Élévation, rue Berri



Perspective Berri / de Maisonneuve



Le hall d'entrée



De haut en bas, plans des niveaux

- 28.000
- 23.000
- 6.500
- -6.000

FABG
GDL
N.O.M.A.D.E.
Yann Kersalé
Ruedi Baur

LE REGROUPEMENT FABG / GDL / N.O.M.A.D.E. / YANN KERSALÉ / RUEDI BAUR EST FONDÉ SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ. Cette approche assure le développement d'un concept cohérent intégrant la lumière, la signalétique, l'espace végétal, l'éphémère, l'urbanisme et l'architecture lors de la définition du paysage de la Grande bibliothèque du Québec. En ce sens, nous avons structuré un comité de direction artistique dans lequel tous les membres sont représentés également. Ce comité veille à la conception et à l'élaboration du projet. Ce principe transparait de façon évidente dans notre proposition pour la GBQ.

FABG / GDL / N.O.M.A.D.E. / YANN KERSALÉ / RUEDI BAUR

ATELIER DE DIRECTION ARTISTIQUE (ORDRE ALPHABÉTIQUE)
 Ruedi Baur, Intégral
 Jean Beaudoin, N.O.M.A.D.E.
 Renée Daoust, GDL
 Paul Faucher, FABG
 Eric Gauthier, FABG
 Yann Kersalé, AYK
 Michel Lauzon, N.O.M.A.D.E.
 Martin Leblanc, N.O.M.A.D.E.
 Réal Lestage, GDL
 Jean Pelland, N.O.M.A.D.E.

ÉQUIPE (ORDRE ALPHABÉTIQUE)
 André Bélair, maquettiste
 Alexandre Blouin, GDL
 Jean-Sébastien Bourdages, N.O.M.A.D.E.
 Charles Gignoux, N.O.M.A.D.E. (France)
 Jean-François Jodoin, N.O.M.A.D.E.
 André Lavoie, FABG
 Jean-Louis Léger, GD

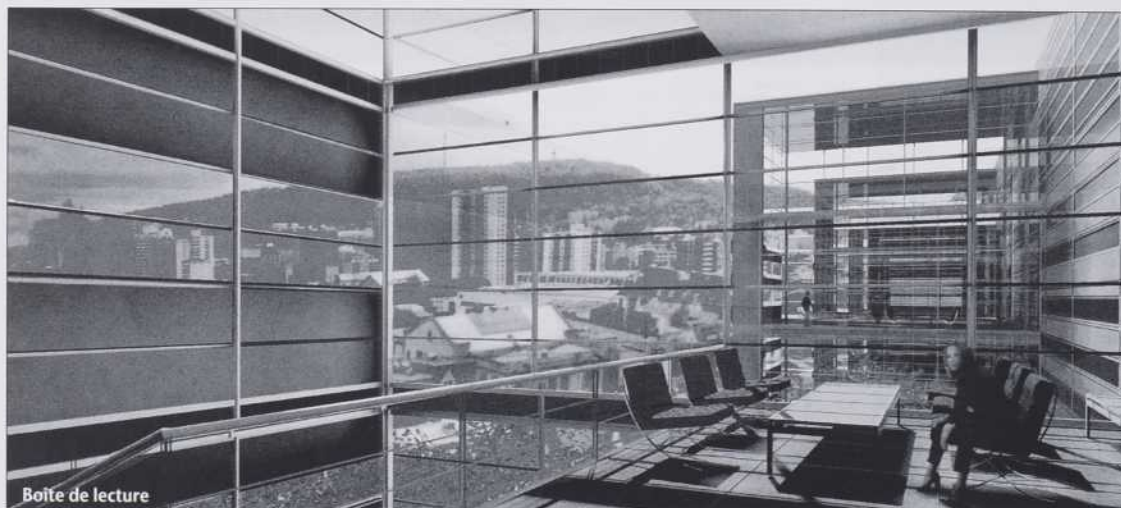
LA BIBLIOTHÈQUE

La volonté affirmée de construire un paysage pour la GBQ en exploitant la tension entre le désir d'ouverture exprimé par l'institution et le caractère introverti d'une bibliothèque constitue le fondement du projet. Le parti proposé consiste à stratifier linéairement chacun des plateaux pour tirer parti de la dualité publique/privée générée par le caractère différencié des rues Berri et Savoie.

1. L'étroite lame de circulation condense le mouvement du public le long de l'axe Berri qui canalise autobus, vélos, automobiles et métro.
2. La paroi filtre constitue une frontière que l'on franchit pour accéder aux collections et qui affiche l'organisation de la bibliothèque autant sur le plan horizontal que vertical en servant de support à une intervention signalétique à l'échelle urbaine.
3. Les rayonnages sont disposés linéairement derrière le filtre et sont séparés par des blocs de service pour former des sous-ensembles, des bibliothèques à l'intérieur de la bibliothèque. L'une de celles-ci, la Collection québécoise occupe la tête de l'îlot sur de Maisonneuve.
4. Les salles de lecture sont de plus petits espaces conviviaux du côté de Savoie, et offrent des vues en diagonale sur la montagne, le centre-ville et la bibliothèque Saint-Sulpice.

LA VILLE ET LA STRATÉGIE D'IMPLANTATION

Habité initialement par des bâtiments d'implantations pavillonnaires, le site de la GBQ subit une transformation majeure lors du tracé de la rue Berri et de la construction subséquente du bâtiment du Palais du Commerce. Ce bâtiment-îlot, inscrit sur la portion sud du site, modifie radicalement les règles d'implantations pavillonnaires au profit d'un alignement sur rue au périmètre de l'îlot. La stratégie d'implantation de la GBQ mise sur la juxtaposition des deux modes d'implantation favorisant ainsi la continuité urbaine des parois sur rue et la création de reculs stratégiques composant autant d'interfaces végétales rappelant le caractère pavillonnaire qui caractérise de nombreuses institutions.



Boîte de lecture

L'AXE CENTRAL ET LES TÊTES D'ÎLOTS

Le traitement différencié des interfaces est et ouest, formalisé par les filtres institutionnel et domestique sur les rues Berri et Savoie, contribue à la création au cœur de l'îlot d'un coffret au sein duquel s'organisent les principales fonctions de la bibliothèque. Le rayonnage, élément générique du projet, prend la forme d'une extrusion omniprésente dans le paysage intérieur de l'institution. De part et d'autre des collections, s'articulent sur l'interface Berri les fonctions publiques (circulation) et du côté de la rue Savoie les espaces plus isolés, en retrait, propices à la lecture. Cette stratification longitudinale structure également le paysage extérieur de l'ensemble de l'îlot, du parvis à la rue Ontario. En tête d'îlot, sur de Maisonneuve, la Collection québécoise, élément de terminaison du coffret rayonnage, définit l'espace de représentation de l'institution sur la place Émilie-Gamelin. À l'extrémité nord, sur la rue Ontario, la structure paysagère et le regroupement véhiculaire traduisent les contours d'un stationnement qui occupe et formalise la tête d'îlot.

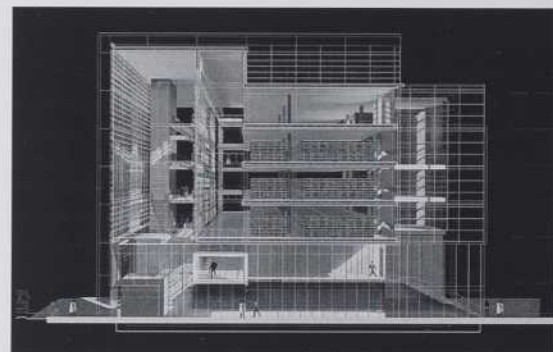
LE PARTI PRIS SIGNALÉTIQUE DU PROJET

- Une organisation linéaire de la bibliothèque facilite fortement l'orientation du public qui retrouve dans l'espace la même logique que celle du rayonnage.
- La circulation horizontale en arrière de rayonnage permet avant même l'accès dans les différentes collections de se rendre compte de leur contenu. L'ouverture de cette circulation sur l'ensemble de la longueur du bâtiment et sur les 3 étages de stockage permet de parfaire cette première perception spectaculaire du contenu. Une signalétique d'accompagnement donne à cette perception quantitative un certain nombre d'informations qualitatives, améliorant encore la lisibilité de ce lieu.
- De manière plus générale, nous proposons un bâtiment à lire. Un bâtiment dans lequel la présence de l'écrit dépasse la simple nécessité signalétique pour faire corps avec l'architecture. Ainsi l'écrit peut devenir à la fois texture de matériau et information. Dans le premier cas on se situe dans du texte exprimé par des phrases dont la mise en page simule la page

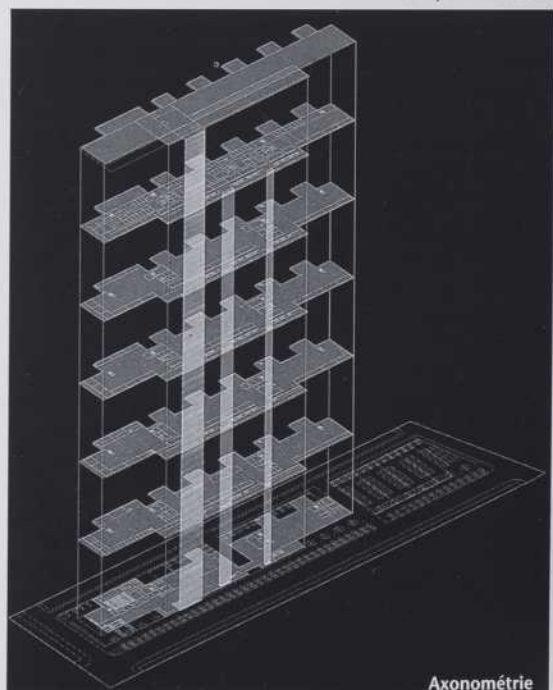
du livre ; dans le second cas il s'agit plus de data, c'est-à-dire de mots isolés dont la graphie simulera les titres.

LE PAYSAGE LUMIÈRE

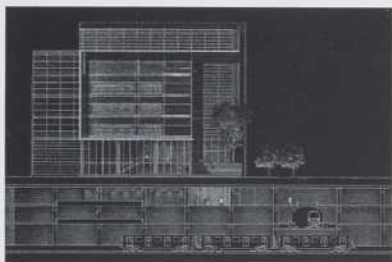
- Le « piano-nobile » devient ainsi coussin de lumière marquant les assises de l'institution.
- La lame de circulation présente une densité lumineuse confirmant la dynamique des allées et venues des usagers le long de la rue Berri.
- Le marquage de la 5^{ème} façade (toiture terrasse) est constitué de lumières de couleurs bleue, jaune et rouge illuminant une série de colonnes disposées selon la trame structurale du bâtiment. Ces colonnes, supports de la lumière, peuvent aussi servir de structures aux installations festives (tentes) en saison estivale. (Extrait de la présentation)



Coupe transversale



Axonométrie



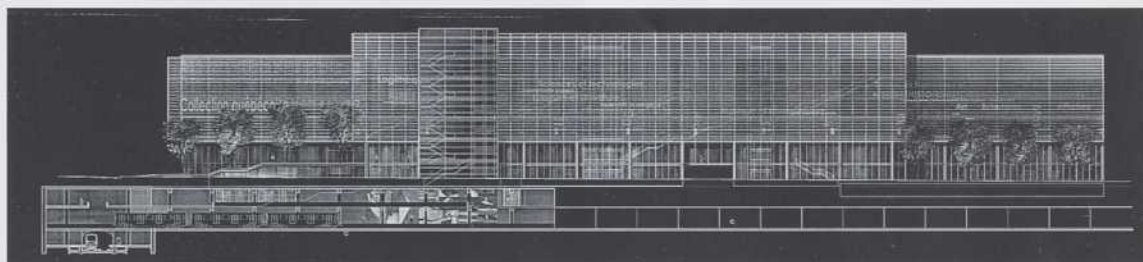
Élévation de Maison Neuve



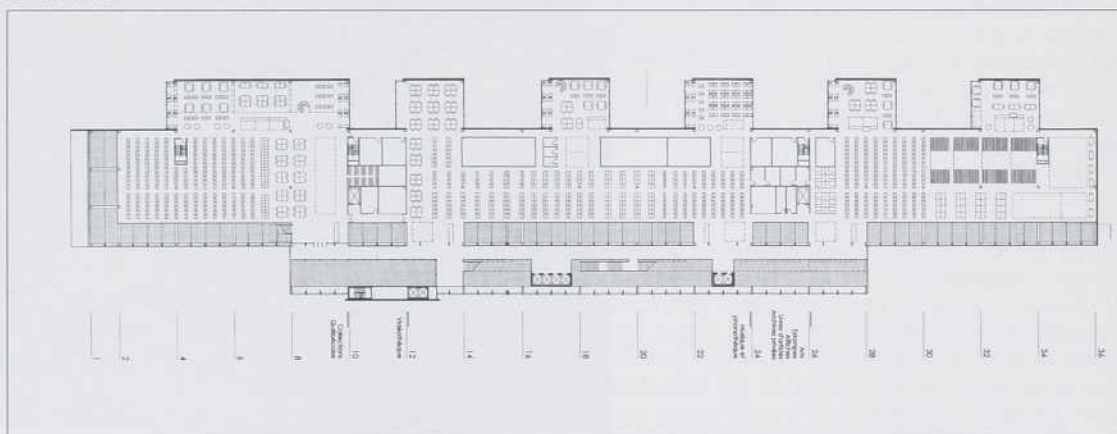
Perspective Berri / de Maison Neuve



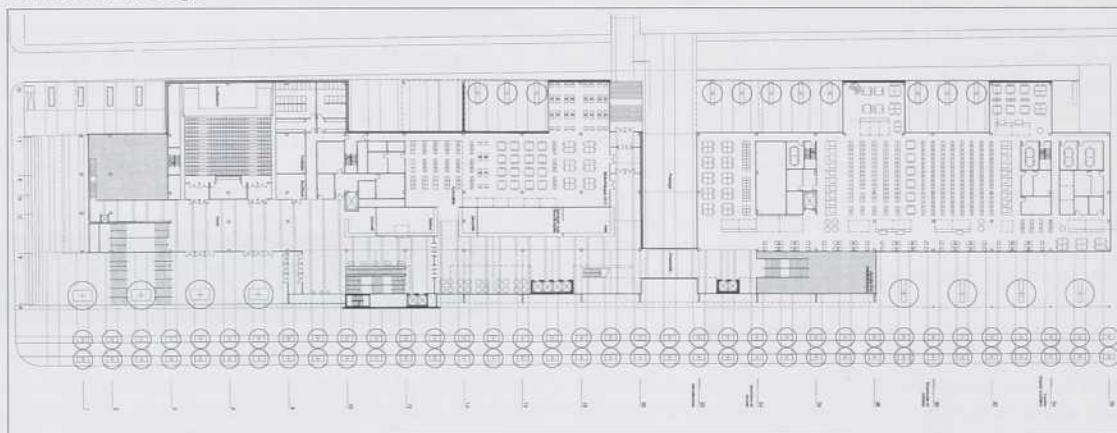
Perspective intérieure



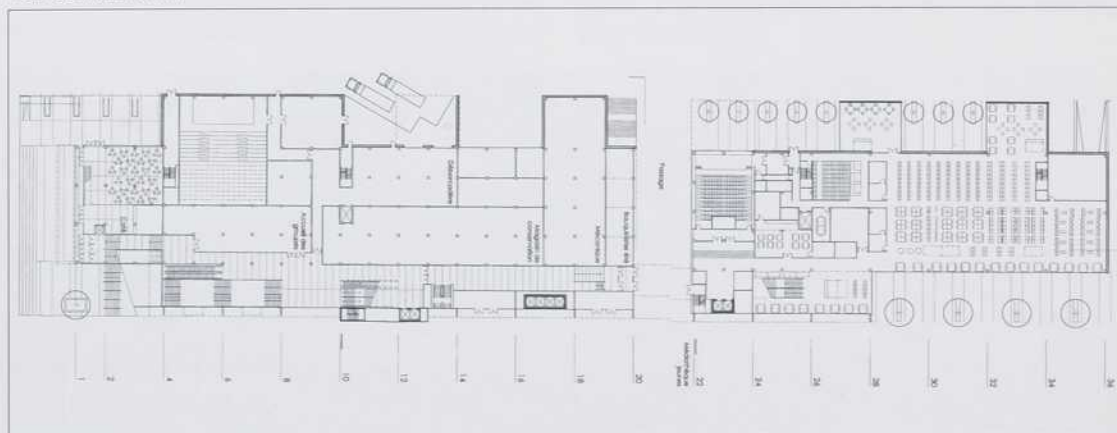
Élévation Berri



Plan du deuxième étage



Plan du niveau accueil



Plan du niveau rue

D é c o u v r i r , c h e r c h e r , l i r e ,

é c o u t e r , d i r e , e n t e n d r e



c o n n a î t r e , v o i r , t r o u v e r ,

s a v o i r , n a v i g u e r , a p p r e n d r e ,

Vivement la bibliothèque



La Grande bibliothèque
du Québec

La collaboration Lyon-Montréal

JARDINS DE PROXIMITÉ

BERNARD ST-DENIS
PROFESSEUR ADJOINT, ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La ville de Montréal et la ville de Lyon ont signé un accord de coopération en 1989. De cet accord ont émergé des projets de collaboration dans les domaines des affaires, de l'éducation, de la gestion publique et du développement social. Récemment, la portée des ententes s'élargissait avec la mise sur pied d'un premier échange d'expertise touchant l'aménagement urbain. Dès cette année seront inaugurés deux jardins réalisés respectivement à Lyon et à Montréal par des équipes de concepteurs d'outre-Atlantique. La particularité de cette initiative est de réunir, chose rare dans nos cultures du projet encore affligées par les cloisonnements disciplinaires, des artistes, architectes paysagistes et architectes formant équipe pour concevoir des lieux prégnants destinés à marquer l'expérience quotidienne de la ville. Le paysagiste **Guerric Péré**, de l'agence Ilex paysagistes, et le sculpteur **Jean-François Gavoty**, ont été désignés et jumelés par la Ville de Lyon, conformément à ses procédures de sélection, pour réaliser le jardin de Lyon à Montréal sur la place Joseph-Ernest Laforce, à l'angle de la rue Berri et de la rue Viger. L'équipe chargée de la réalisation du jardin de Montréal à Lyon a été retenue par le biais d'un concours sur invitation mené conjointement par le Service de la culture et le Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal.

Le groupe lauréat, composé de **Réal Lestage** de l'agence d'architecture et d'urbanisme Daoust Lestage, de **Julie Saint-Arnault**, de l'agence Vlan Paysage et de l'artiste **Michel Goulet**, interviendra sur le belvédère Abbé Larue, sur la colline de Fourvière qui borde le Vieux-Lyon. Les équipes finalistes du concours montréalais regroupaient, d'une part, **Josette Michaud et Antonin Beaupré** (architecte paysagiste stagiaire), de l'agence Beaupré Michaud, architectes, **Louis Beaupré**, de Beaupré et associés, architectes paysagistes, et **Dominique Blain**, artiste, et d'autre part, **Élise Beaugard**, de la firme Arbour Berthiaume Beaugard, urbanistes et architectes paysagistes, et **Francine Larivée**, artiste.

L'exigence d'interdisciplinarité découle de l'approche promulguée par Lyon en matière de conception et de mise en œuvre des jardins de proximité. Le concept de jardin de proximité est inspiré des «pocket gardens» américains. La ville de Lyon s'est engagée dans un vaste programme d'aménagement de jardins de proximité afin de doter les quartiers denses de lieux de convivialité et de contemplation, insérés dans des espaces restreints. Ces jardins se veulent généreux sur le plan des ambiances végétales et, signe distinctif par rapport à leur contrepartie américaine, comportent une intervention artisti-

que étroitement intégrée au concept. Ainsi, chaque jardin est envisagé, au sein des cheminements urbains, comme un «événement» qui sollicite par sa singularité l'étonnement du promeneur tout en offrant, en quelque sorte, l'expérience d'une domesticité urbaine.

Il est rare, à Montréal, de trouver de ces espaces résiduels, fruits des «accidents» de la transformation évolutive de la ville, qui se prêteraient tout naturellement à l'aménagement d'un petit jardin en relation avec les parcours publics. La plupart des «parcs de poche» aménagés par la Ville de Montréal dans les années 1980 visaient à cicatriser, dans les quartiers populaires, les trous laissés par la disparition de bâtiments incendiés ou tombés en décrépitude. Les expériences menées à cette époque ont permis de combler, dans ces quartiers, un déficit sérieux en espaces publics de proximité et ce, par des interventions visant principalement à répondre à un besoin de verdure. Dans le cas de la place Joseph-Ernest Laforce, qui recevra l'intervention des lyonnais, les antécédents sont semblables; le site occupe un espace vacant sur un coin d'îlot. Néanmoins, le contexte justifie une intervention beaucoup plus substantielle dans la mesure où le site est stratégiquement situé à la rencontre du Vieux-Montréal et de la partie est du Centre-Ville.

*Le projet de
Guerric Péré
et de
Jean-François Gavoty*



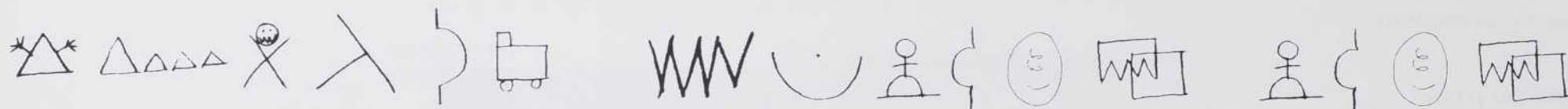
La place borde le bâtiment de l'Union Française à l'angle nord-est du carrefour Viger-Berri. Le site est parmi les dernières dents creuses, aménagées sommairement, qui subsistent des suites l'élargissement de la rue Berri depuis la terrasse Sherbrooke jusqu'au corridor Viger - Saint-Antoine. Le secteur, on le sait, fut lourdement affecté, il y a trente ans, par les grandes opérations de voirie. Malgré la restructuration amorcée dans le secteur comprenant le Vieux-Montréal, le Faubourg Saint-Laurent et le Faubourg Québec, la cohésion du tissu urbain et, par ricochet, la qualité des parcours publics s'en ressentent encore. Le site n'en est pas moins inséré dans un voisinage remarquable avec l'Union française d'un côté, le Centre d'archives de Montréal plus loin (autrefois l'École des hautes études commerciales) et la gare Viger en biais. Dans ce contexte problématique, les concepteurs ont choisi trois voies pour singulariser le lieu et lui donner suffisamment de corps pour marquer l'angle. D'abord, investir la pente naturelle du site au bas de la terrasse Dorchester par le biais d'un tableau végétal déployé de pied en cap. Ensuite, donner à ce tableau un cadre volumétrique. Enfin, révéler un imaginaire de l'urbain qui puise au sens et à l'usage des lieux.

Le tableau est constitué d'un vaste tapis de graminées et d'éricacées, bordé en amont par un balcon et en aval par une terrasse basse. Le jardin s'inscrit dans l'enfilade des jardinets de rue qui, conformément à la tradition, bordent en façade les anciennes maisons bourgeoises voisines. Devancé par une traditionnelle clôture en acier ouvré, il participe d'un décorum associé à la domesticité. Mais, retournant sur lui-même le modèle du jardin urbain contrôlé et ornementé, le tableau renvoie à l'image d'une nature allogène jamais tout à fait conquise puisqu'elle envahit sans relâche les espaces que la ville laisse à eux-mêmes. Par leur disposition en retrait, le balcon et la terrasse mettent en spectacle cette végétation quasi spontanée, comme si, par phénomène de rareté, les friches urbaines acquerraient désormais leurs

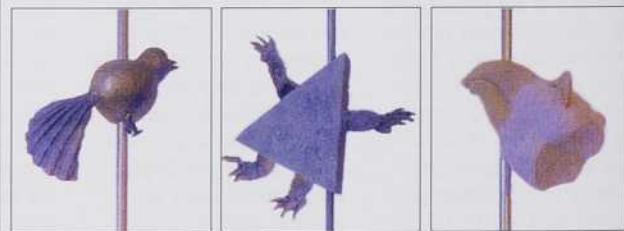
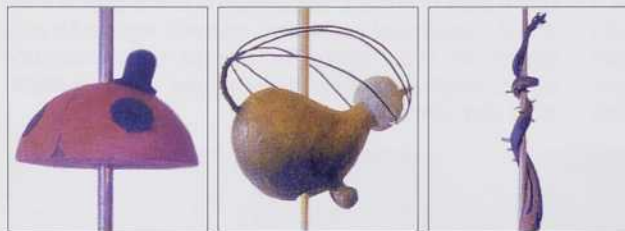
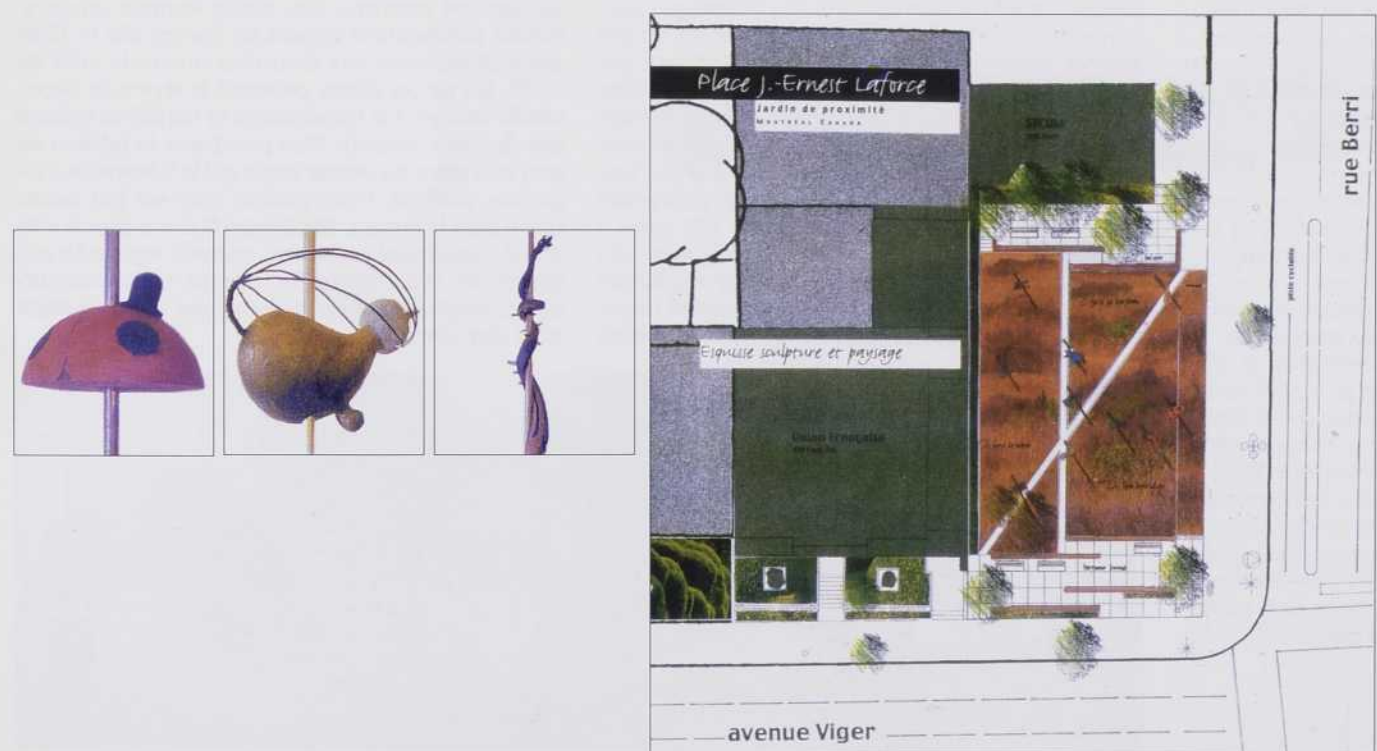
lettres de noblesse. En contournant l'imagerie horticole, le tableau n'éduquerait-il pas en effet le regard? Qu'il s'agisse de déceler les combinaisons et les regroupements sous un apparent désordre, d'attendre les ondulations produites par le vent ou de noter les nuances dans les textures et les couleurs, le tableau convie le spectateur à un apprentissage de la contemplation qui

demande de la disponibilité et du temps. En fin de compte, il rappelle que les espaces vacants ne sont jamais vides. Dans les profondeurs du tapis comme au creux des interstices de la ville on peut imaginer les bruissements d'une faune modeste et surtout invisible. C'est ce qu'exprime de manière métaphorique l'intervention artistique. Une série de fûts étroits se dresse sur le tapis de manière aléatoire, comme des épingles à papillons dont on aurait suspendu le vol au dessus du pré. Du côté de la rue, les épingles portent les éclairages qui mettront en relief les sculptures fichées sur les autres, plus en retrait de la rue. Car en lieu et place d'une collection d'insectes, on y trouve, épinglées, des figures étranges, en bronze, qui prennent parfois des apparences connues (le chat, l'oiseau) mais qui ressemblent dans la plupart des cas à des créatures imaginaires. Ces étranges insectes sont inspirés des signes utilisés par les itinérants pour communiquer entre eux (dangers, qualité des lieux publics, codes de comportement, lieux d'accueil, etc.) de manière anonyme. Ces signes forment un vocabulaire rudimentaire apparu en Europe dès le XVIIe siècle et actualisé aux États-Unis durant la crise de 1929. Six de ces signes prennent la forme de figurines de bronze, à la fois étranges et familières comme des dessins d'enfants. Elles ponctuent le tableau de part et d'autre du sentier étroit qui le traverse en diagonale. Ludique, l'intervention n'en est pas moins grave dans le propos. Elle défend la place dans la ville d'une marginalité qui se voit souvent repoussée aux limites des lieux habitables, comme cette friche urbaine, végétation trop indisciplinée apparemment pour être aimable.





Le projet de Guerric Péré et de Jean-François Gavoty



LE BELVÉDÈRE ABBÉ LARUE À LYON

*Le projet lauréat de
Réal Lestage,
Julie Saint-Arnault
et
Michel Goulet*

Le belvédère Abbé Larue est perché en limite de la colline de Fourvière qui domine la plaine immédiatement à l'ouest du Vieux-Lyon. Le secteur est classé comme site du patrimoine mondial; il recèle de nombreux vestiges de la période romaine sous laquelle a été créée Lyon (Lugdunum). Sur le plateau se sont développés les quartiers Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière qui sont en contact avec la plaine par l'intermédiaire d'une balme, terme lyonnais qui désigne un relief en pente. Le belvédère s'intègre à la balme très végétalisée à l'extrémité de la place Abbé Larue, destinée au stationnement. Le site cotoie un voisinage résidentiel mais aussi des institutions (écoles, hôpital, église) à proximité d'un axe de transit important. Ce lieu, c'est d'abord un fragment de nature épargné des conquêtes de la ville et ce, ironie du sort, à cause de la fragilité de ses sols. Cet espace caché, c'est un cadre d'intimité, celle qui reçoit comme dans n'importe quelle ville les habitudes des promeneurs initiés, des habitants et des lycéens. L'idée d'un retrait de la ville des boulevards et des rues étroites s'impose alors d'autant que le point de vue qui se prolonge au-dessus des toits met lui-même la ville à distance; celle-ci devient objet de contemplation. Les équipes finalistes ont toutes choisi d'allier, de différentes manières, la fascination du panorama à l'intimité du lieu.

L'équipe lauréate a imaginé un projet sobre qui met avant tout en relief l'idée du belvédère comme point d'aboutissement des parcours urbains, par delà l'enfilade de la place Abbé Larue. La lisibilité de ces intentions est exemplaire dans la mesure où le belvédère prend la forme d'un plan parfaitement droit, strictement délimité, qui se projette vers le vide comme s'il flottait au-dessus de la balme. Le belvédère glisse comme un curseur contre le passage étroit qui en est le seuil. Ce passage incurvé, trottoir minéral contre bande continue d'acacias, est inscrit dans le prolongement de la place. Au-delà du périmètre du belvédère subsiste la balme. C'est là que le passage se dématérialise en relation avec la rupture de pente qui forme un espace en creux, jardin urbain spontané et modeste, à demi couvert d'acacias. Le trottoir subsiste mais à l'état de traces, surfaces fragmentées de criblure de pierre qui finissent par se perdre dans le bosquet en fin de courbe. Plutôt que de tenter d'unifier le site sous les auspices du jardin, les concepteurs mettent en jeu les oppositions d'ambiances, aidés en cela par la topographie. Le belvédère se pose dès lors comme espace autonome, clé d'articulation entre les promenades publiques et l'intimité de la balme. Cette autonomie permet de garder intact le caractère accidentel du site qui reflète le bricolage collectif généré au fil de l'histoire par la contrainte topographique, les usages et le développement des espaces habités de la colline. Le belvédère est le dernier fragment de ce palimpseste : un tablier posé sur le replat formé par les remblais les plus récents. Il répond à deux motivations particulièrement pressantes et actuelles : le goût du paysage et la reconnaissance des lieux publics comme expression culturelle. Le belvédère propose une synthèse des deux par le biais d'une composition où se chevauchent de manière indissociable l'expérience du lieu et le sens de l'intervention artistique.

Orienté plein est, le belvédère est cerné en diagonale par le passage qui se poursuit en contrebas. Une pelouse accueille le promeneur dès qu'il quitte le passage. Sur le flanc le plus avancé du belvédère, côté est, la pelouse est bordée par une terrasse dont le revêtement de sable rouge renvoie immédiatement, par mimétisme, aux coloris des toitures qui caractérisent le panorama de Lyon. Le passage de la pelouse à la terrasse est filtré par des arbres qui définissent, par ricochet, un espace protégé, un balcon sous alcôve. Le flanc sud du belvédère est entièrement bordé par un jardin constitué de facettes ou de plots, chaque plot défini par une palette de textures et de couleurs qui lui sont propres; c'est le jardin de Montréal. À mi-chemin entre le potager et le parterre, le jardin rejoint l'échelle de la domesticité. À chaque extrémité figurent des matériaux exemplaires de la texture du bâti montréalais, la brique d'argile rouge à l'angle de la terrasse du belvédère et la pierre calcaire à la rencontre du passage minéral. Dans l'intervalle, une succession de tableaux arbustifs et vivaces qui évoquent à la fois la forme de la ville et la diversité de ses ambiances. Un pont en acier inoxydable enjambe

le tableau le plus bas, un carré de thym dont la texture fine complète le spectre des échelles de perception, du visuel au tactile.

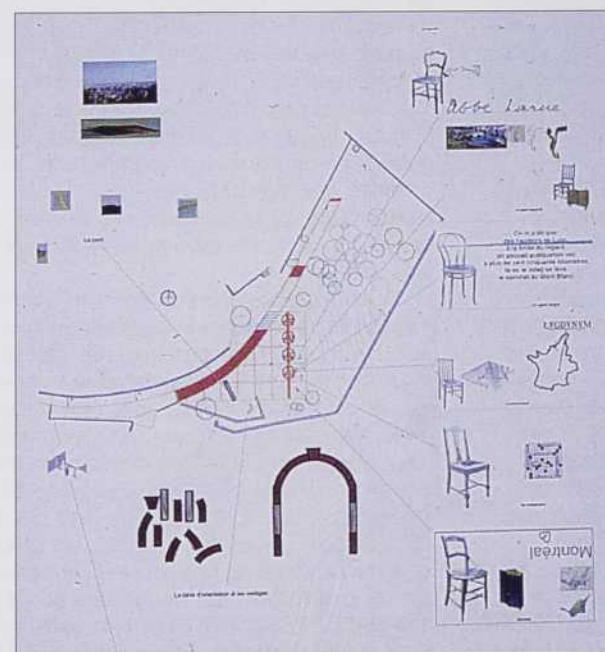
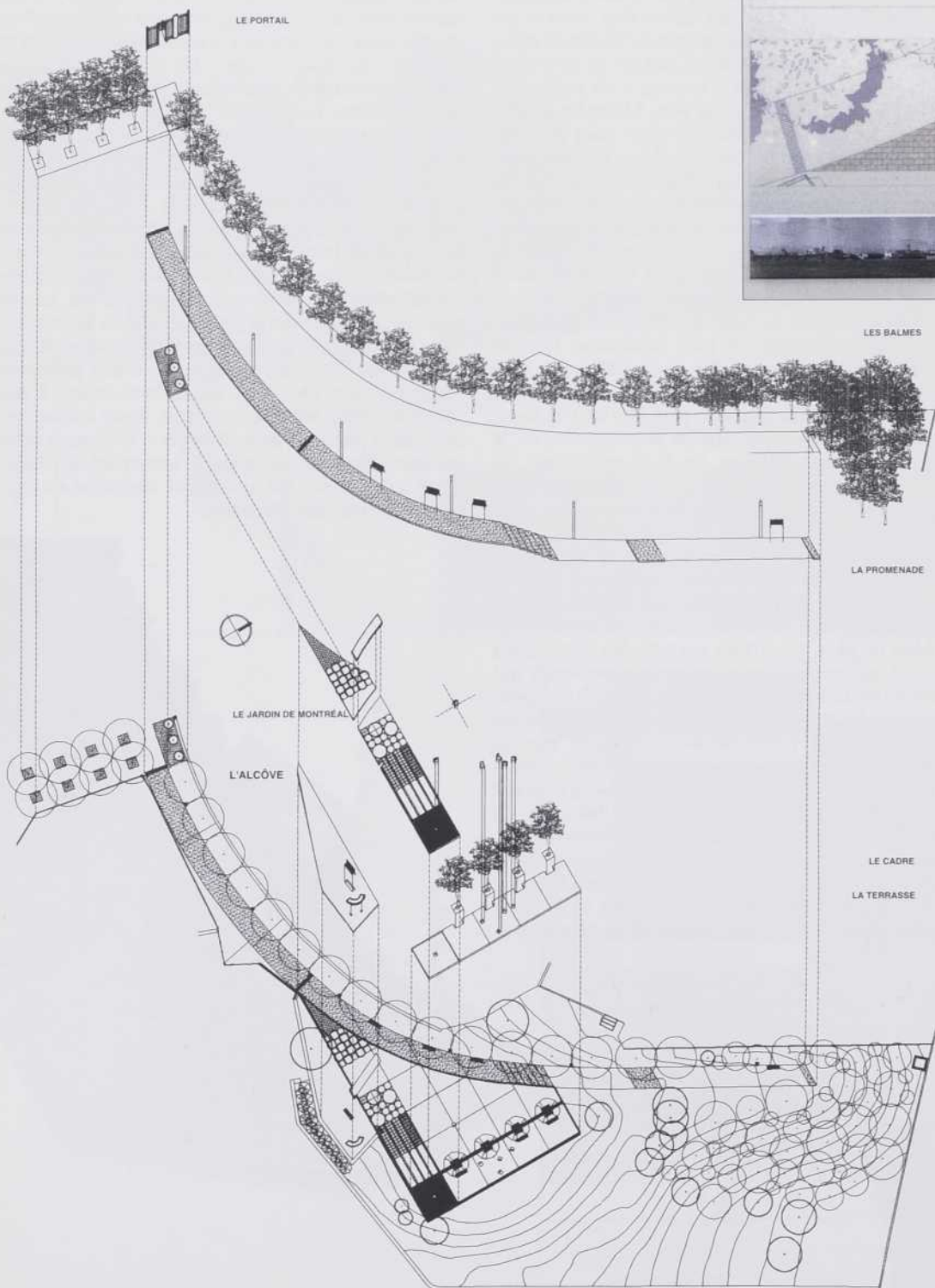
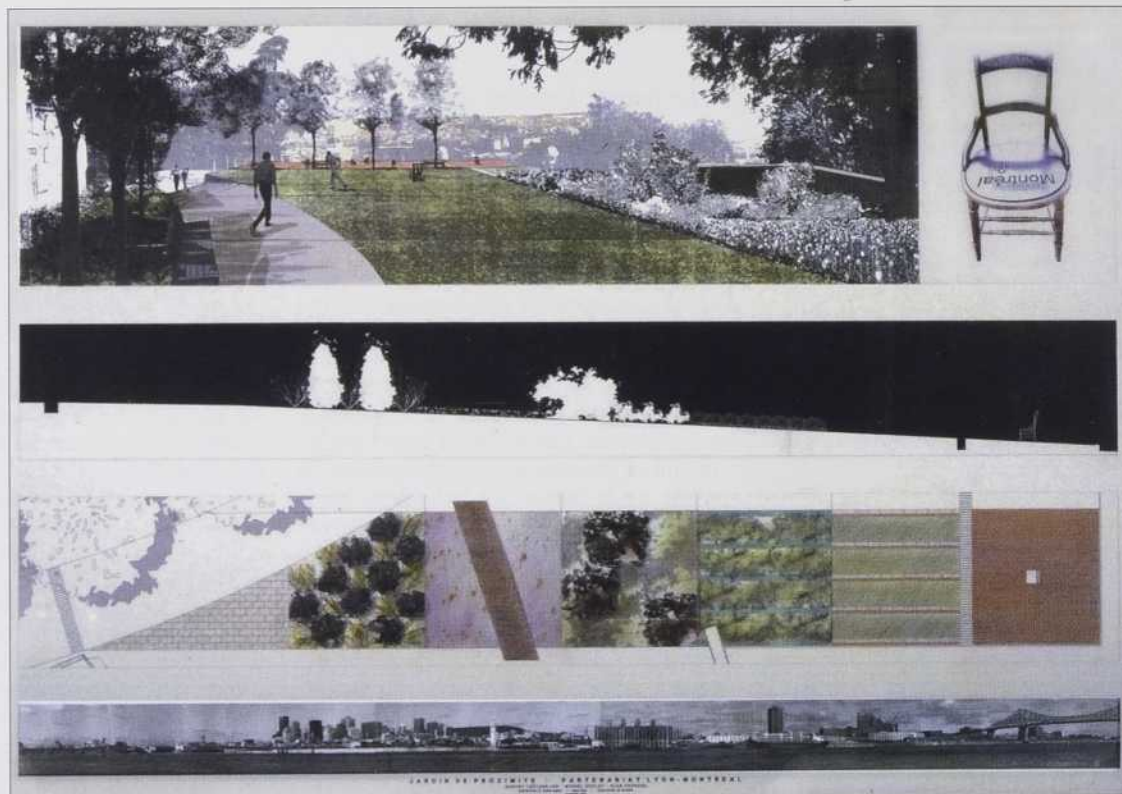
Cette mise en scène est particulièrement bien servie par la manière dont Michel Goulet insère ici ses chaises bien connues. Celles qu'il a installées à la place Roy et au belvédère du parc Lafontaine, dans le cadre d'un projet du Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal, ont été les premières d'une série d'acquisitions d'œuvres d'art public par le Service de la Culture de la Ville. Métaphores des rapports sociaux et de l'identité vécus dans le quotidien, ces pièces combinent aux objets fétiches de la domesticité (les chaises) les symboles des aspirations intimes des citoyens ordinaires en prise avec leur univers politique et social. Les chaises de la place Roy sont des pièces narratives; on les regarde. Celles du belvédère Abbé Larue participent directement de l'usage tout à fait banal qui donne tout son sens au belvédère, s'asseoir et regarder. Or, ces chaises sont des répliques de celles du parc Lafontaine. D'où la charge poétique remarquable de l'installation : à six mille kilomètres de distance, quelqu'un s'assoit sur une chaise semblable à celle-ci, peut être tous les jours, sans autre arrière-pensée que de saisir, comme ici, le temps qui passe. Dès lors, les liens qu'il s'agit de manifester entre une ville et l'autre ne concernent plus seulement des lieux mais bien surtout les gens qui les habitent, semblables à soi. De ce point de vue, l'installation n'a rien du langage abstrait de la référence symbolique, elle instaure plutôt la possibilité d'une résonance avec l'univers existentiel du promeneur.

Mais de plus, les chaises portent des inscriptions ou sont accompagnées d'objets énigmatiques qui ouvrent une brèche dans la portée du geste en apparence anodin de se pencher pour s'asseoir. Chaque chaise propose un récit sibyllin en rapport avec sa position ou son orientation sur le belvédère. C'est à ce chapitre que l'intervention artistique et le concept d'aménagement sont particulièrement bien liés. La chaise la plus en vue, intitulée «Les croisements» est située à peu près au centre de la pelouse. Sur le siège, des mots croisés comme on en trouve dans les journaux. Les cases à remplir correspondent à des mots qui proviennent des univers respectifs de Montréal et

de Lyon. Sur un mode ludique (la clé de correction se trouve à quelques pas), le promeneur est immédiatement interpellé par la raison d'être du belvédère. Se laisser prendre au jeu, voilà ce que propose l'installation; chaque chaise lève le voile sur un aspect sensible du lieu pour peu qu'on soit attentif aux indices qu'elle pose. Sur la terrasse, cinq chaises. Deux d'entre elles sont tournées vers le paysage. L'une porte en titre «Le regard rapproché». Elle est flanquée d'une représentation à échelle réduite du Rhône et de la Saône. L'autre pointe vers le mont Blanc que l'on n'aperçoit que par temps exceptionnel. La troisième s'intitule «le regard évoqué» et rappelle les origines de la ville (Lugdunum). La quatrième porte la signature de l'abbé Larue et fait face à l'un des bancs Wilmotte adossés aux arbres qui bordent la terrasse. Rencontre du passé et du présent. Comme si la chaise attendait son propriétaire pour que se poursuive une conversation interrompue il y a longtemps. La cinquième, à l'angle de la terrasse, tourne le dos à la ville. Une posture anachronique en apparence, jusqu'à ce que l'on comprenne que la chaise pointe directement vers Montréal, située franc ouest, à peu près à la même latitude que Lyon. Reste à imaginer, pour saisir par l'image le dialogue à entretenir entre les deux villes jumelles, que de l'autre côté de l'Atlantique, sur le même axe, une chaise identique est tournée, franc est, vers l'horizon.



Le projet lauréat de Réal Lestage, Julie Saint-Arnault et Michel Goulet



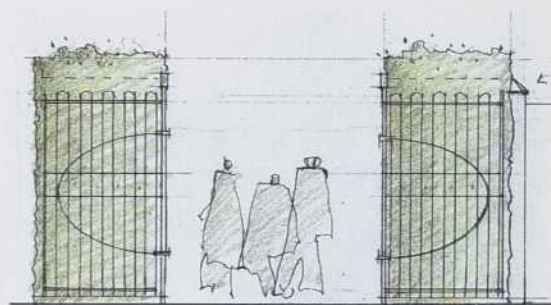
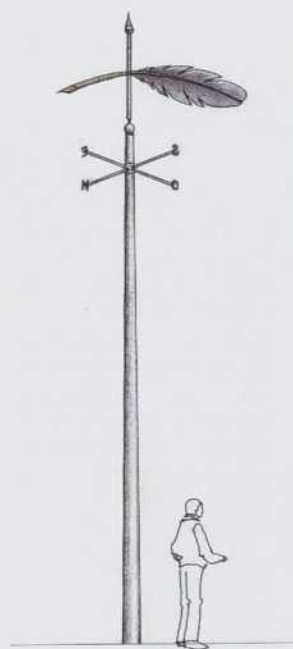
LE BELVÈDÈRE ABBÉ LARUE À LYON

Le projet finaliste de Josette Michaud, Louis Beaupré, Antonin Beaupré et Dominique Blain

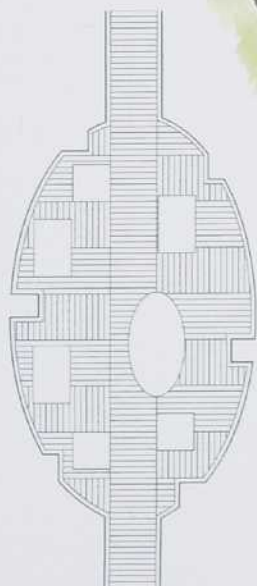
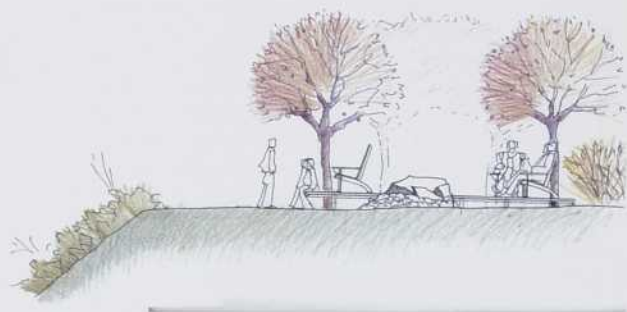
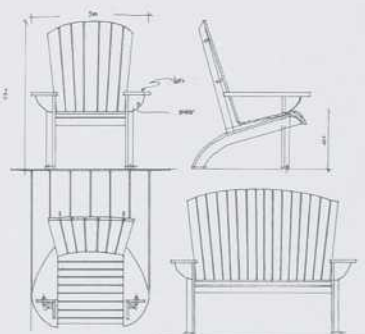
Ce qui marque à prime abord la proposition de l'équipe Blain Beaupré Michaud, c'est la générosité de la mise en scène végétale. Prenant appui sur les images familières du jardin aux accents naturalistes, les concepteurs ont voulu manifester le lieu pour ce qu'il est, un jardin-refuge, une sorte de morceau de campagne niché sur un pli de la colline. Sous un plafond discontinu d'arbres feuillus indigènes au Québec se déploie, sur le plateau qui surplombe la ville, un tapis hétérogène de vivaces et de graminées. Une pelouse s'insinue librement de part et d'autre des lits de graminées comme pour provoquer la flânerie au fil de multiples parcours sinueux; le jardin propose une expérience méditative. Dès l'entrée, les textures végétales mouvantes forment un espace intime et enveloppant qui se dilate et se fragmente du côté du plateau, livrant des points de vue furtifs sur l'horizon et la ville en contrebas. Le panorama se dévoile de manière progressive, par indices, plutôt que de manière théâtrale. Le concept privilégie la complexité d'une mise en scène qui vise à entretenir le regard plutôt qu'à le séduire. Le belvédère proprement dit se fait donc discret; on le découvre derrière les bosquets en bordure de la balme. Un parquet de bois de forme ovoïde (une île, un radeau) ceinturé d'un arc de pommiers emblématiques de Montréal, avance vers le vide. Plus bas se poursuit la balme, son sous-bois demeurant un espace hors norme, aux

usages volontairement indéfinis. Le projet exprime la volonté de laisser se manifester les rituels mais aussi le caractère imprévisible de la quotidienneté. D'où le sens de confort de familiarité qui émane de la proposition. Au décorum urbain, l'équipe préfère la mise en œuvre d'une liberté d'usage. À la composition, elle préfère la libre expression d'une ambiance végétale. Dans l'esprit de l'équipe, ce parti pris pour la liberté inscrite dans l'histoire locale. Le nom même de la place évoque les ramifications lyonnaises de la résistance à l'occupation allemande : l'abbé Larue était à la tête d'un groupe de résistants exécutés quelques jours avant la libération de 1945. Puisqu'il s'agit de célébrer des amitiés internationales à travers une œuvre ancrée dans la réalité locale, l'équipe fait de la quête de liberté le fil conducteur du concept. Un poème, «Liberté» de Paul Éluard, écrit en 1942, en constitue le fil narratif. Il est gravé sur les faces découpées de nombreux blocs de pierre brute, à demi enfouis dans le sol ou nichés au creux des graminées. On le découvre comme on découvrirait des objets échoués là par hasard : les pierres portent les versets du poème que l'on peut lire sans ordre particulier au gré de la promenade. La qualité poétique de l'installation se décèle dans la manière presque anodine de découvrir des pensées aussi graves dans le creux du quotidien. Déclinés en

français d'abord, puis de loin en loin dans une multitude de langues, les versets parlent au nom de ces gens que l'on peut deviner au-delà de l'horizon lointain; le belvédère est soudain une porte sur l'ailleurs. Et c'est autour de ce rapport aux autres qui partagent les mêmes rêves que se dessine le point culminant du belvédère : au centre du tempietto siège un fragment imposant de la roche mère du mont Royal qui porte le dernier mot du poème : Liberté. Celui-ci resurgit tout autour du tempietto, dans toutes les langues et sur des pierres provenant des quatre coins du monde. N'est-ce pas pour nous rappeler, à l'exemple de cette plume d'oie qui pose comme girouette au bout de son fût, que les idées et les idéaux ne connaissent pas les frontières, comme s'ils étaient portés par le vent?



la grille, le jour



*Le projet finaliste
d'Élise Beauregard
et
Francine Larivée*

La proposition d'Élise Beauregard et de Francine Larivée est, elle aussi, attentive aux usages quotidiens en même temps qu'il reflète un regard chargé d'empathie pour son histoire proche et lointaine. En effet, c'est par le biais des rituels de la promenade ou du passage dans les multiples ambiances du site qu'elles choisissent de mettre en place les expériences ou les signes qui rendront le lieu présent. Présent dans l'expérience donnée au corps au fil du parcours qui mène au belvédère et en contrebas. Présent aussi dans les installations discrètes qui en racontent les origines, les transformations et les usages disparus. Par exemple, tout au bas du jardin, un espace particulièrement intime est cadré par les arbres qui couvrent le talus escarpé et les murs de ceinture qui se rencontrent à angle droit. Cet espace contemplatif se prête à une pause, le temps de découvrir à moitié enfouie dans le sol une pierre dont les faces éclatées dévoilent un fossile, une trace des temps les plus anciens. Ce fossile, il est fictif bien sûr. Mais la fiction parle plus que la surface silencieuse du sol dont les faces éclatées dévoilent un fossile, une trace des temps les plus anciens. Ce fossile, il est fictif bien sûr. Mais la fiction parle plus que la surface silencieuse du sol dont les faces éclatées dévoilent un fossile, une trace des temps les plus anciens. Ce fossile, il est fictif bien sûr. Mais la fiction parle plus que la surface silencieuse du sol dont les faces éclatées dévoilent un fossile, une trace des temps les plus anciens.

Le passage qui va de l'entrée au plateau principal est étroitement cadré par de longs bosquets de bambous. Ceux-ci glissent derrière des flèches de métal qui penchent les unes vers l'autre, libérant une trace de ciel à leur sommet. Volontairement comprimé, le seuil dra-

matise d'autant le caractère secret, insoupçonné du lieu. Du coup, le plateau se dévoile subitement, largement ouvert sur le ciel et couvert d'une pelouse généreuse. Le long de cette pelouse, au-dessus des toits, l'amplitude du panorama est à peine entamée par deux bosquets de bambous miniatures qui délimitent un premier balcon sur la droite. Au-delà de ces bosquets, une jetée se déploie en épousant de près les contours du plateau, comme une lèvre en bordure de l'escarpement. Trois lames de bois, juxtaposées, évoquent des feuilles qui auraient été transportées là par le

vent. Trois feuilles surdimensionnées que l'on reconnaîtrait aisément d'un point de vue plongeant mais qui restent énigmatique pour le promeneur, du moins momentanément. S'asseoir sur les nervures en saillie ou sur les rebords des feuilles, en reconnaître le motif familier, c'est décoder peu à peu la sensibilité derrière le geste artistique : une sensibilité envers les substrats naturels refoulés, comme ici, dans les espaces laissés pour compte, et qui malgré tout marquent profondément l'intimité de la ville.



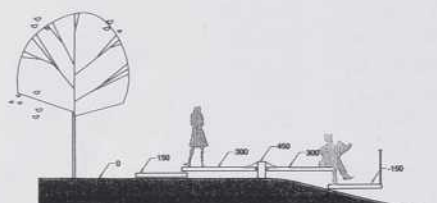
Plan clé



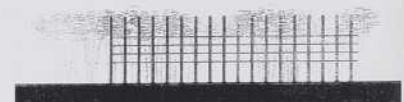
Coupe à travers l'allée



Élévation de la jetée



Coupe transversale schématique de la jetée

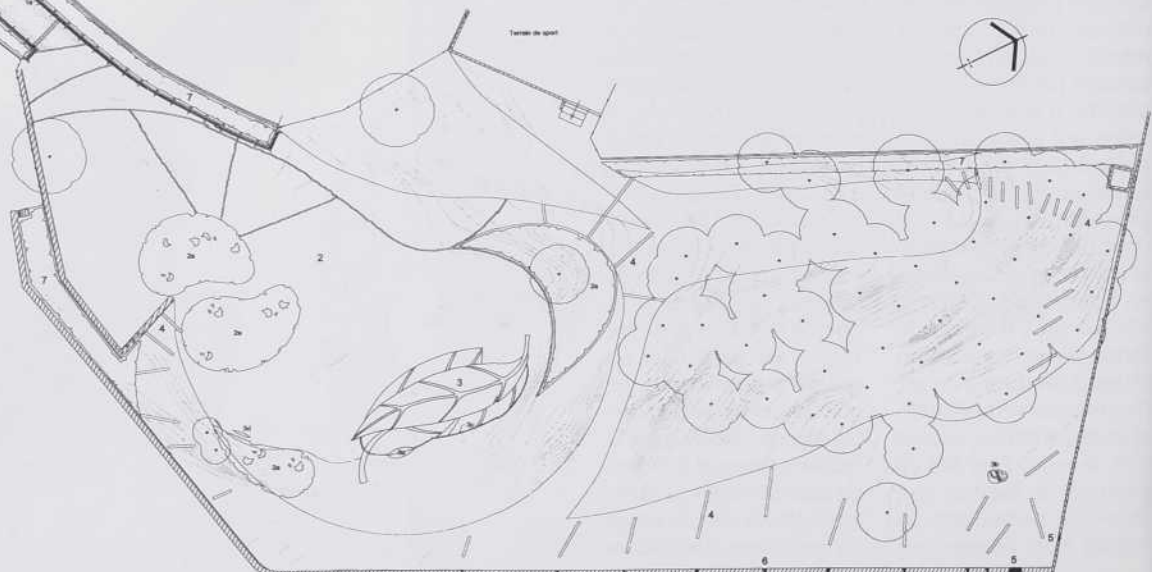


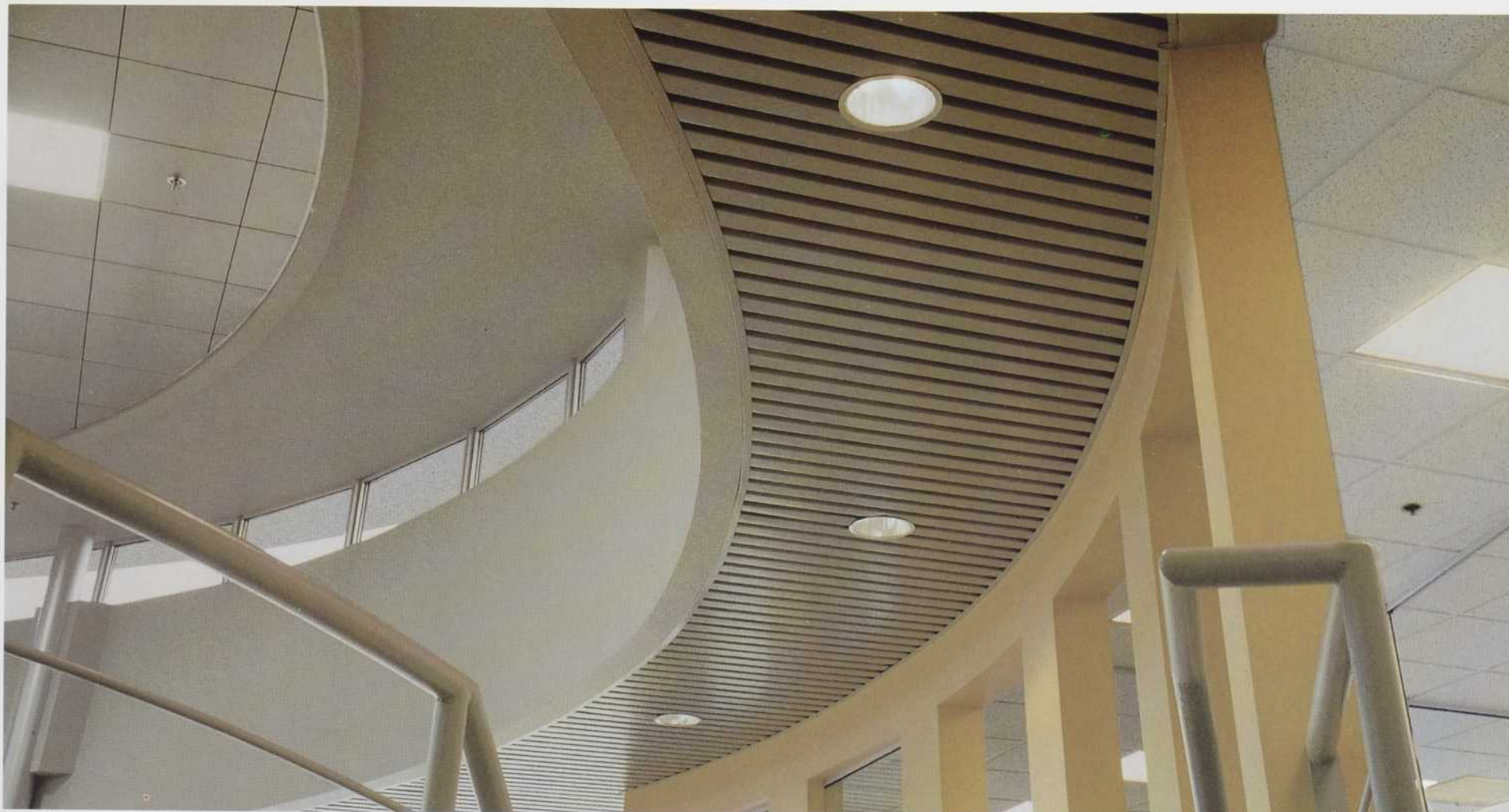
Élévation nord de l'allée



LÉGENDE DU PLAN

1. Allée
 - 1a. Clôture architecturale
 - 1b. Insertion de pierre : bande anti-érosion
2. Espace vert
 - 2a. Monticules de bambous miniatures ou graminés
3. Œuvre d'art : jetée en porte-à-faux.
 - 3a. Table d'orientation
 - 3b. Fossile (pierre)
 - 3c. Garde-corps en acier
 - 3d. Banc en bois sculpté
4. Insertion de pierre
5. Ouverture en forme de trou de serrure : point de vue
6. Insertion de bambous ou de bois sur le mur
7. Alignement de bambous ou graminés





Panneaux métalliques Celebration^{MC} avec système de suspension FINELINE^{MD} • Système métallique linéaire Paraline Plus^{MC} • Panneaux acoustiques Omni avec système de suspension DOWN^{MD} DX^{MD}

esthétiques
 esthétiques
 adaptables
 adaptables
 fonctionnels
 fonctionnels

Les systèmes de la gamme complète de plafonds CGC sont tout indiqués pour mettre les plans d'architecture en valeur. Ajoutez-y une touche artistique ou créez des plans de plafond originaux qui défient à la fois l'espace et les dimensions. Grâce à une gamme variée de finis, de motifs, de couleurs et d'accessoires, il devient facile de répondre aux exigences courantes ou spéciales imposées par les plafonds. Les systèmes de plafond CGC intègrent l'esthétique et le côté fonctionnel, pour offrir des solutions complètes.

Plafonds CGC Des options illimitées

Le logo CGC est une marque déposée de CGC Inc.

CGC Inc., 350, chemin Burnhamthorpe Ouest, 5^e étage, Mississauga (ON) L5B 3J1

1-800-565-6607 www.cgcinc.com

FACTS-ON-DEMAND^{MC} 1-800-874-0306

CGC
 A USG COMPANY

Elle épouse toutes les formes

Supporte toutes
les textures

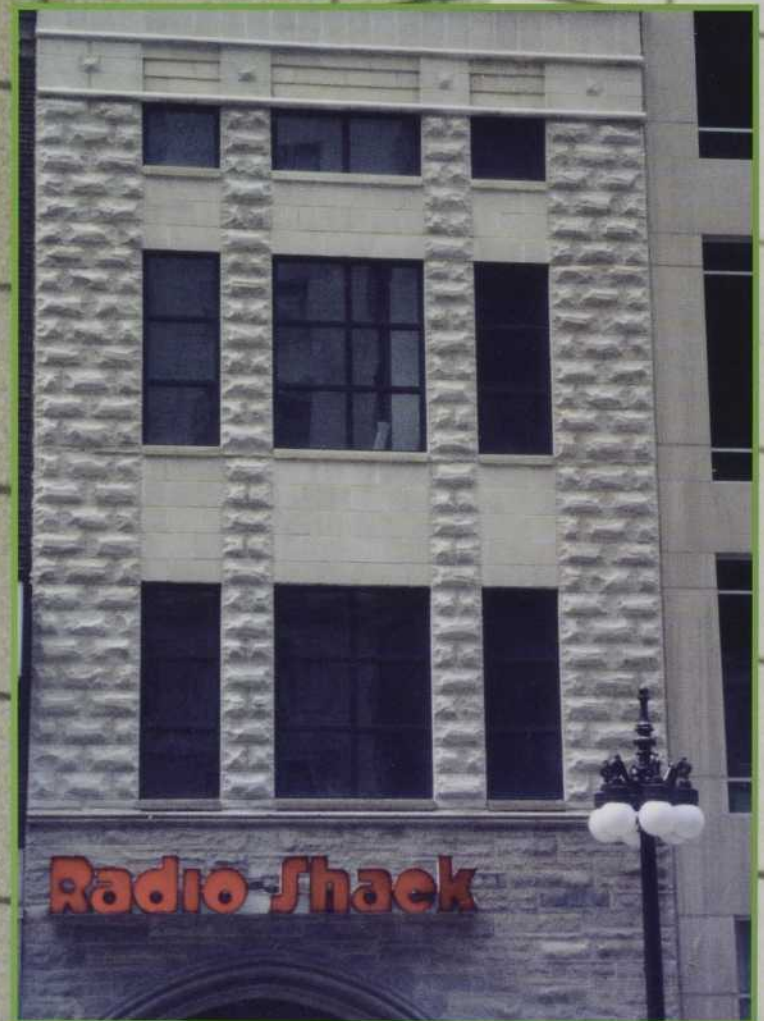


Police, Poste de Quartier Pointe-Claire, Québec
Architectes Tolchinsky & Goodz

Accepte toutes
les couleurs



Park Ventura, Plano, Texas
P.G.A.L. Architects



N. Michigan Ave., Chicago, Illinois
L.R. Development

Imaginez-la, nous
la fabriquerons.



Au service des architectes depuis 40 ans. (819) 535.1717 ou (450) 437.7165